



« Io tifo Aquarius » : « Je soutiens l'Aquarius »

IR
JUILLET 2018

////////////////////// **LETTRE DU SECTEUR INTERNATIONAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS** ////////////////////////

ÉDITO, LES QUESTIONS INTERNATIONALES AU CŒUR DES QUESTIONS NATIONALES À TRAITER /// EUROPE, LA QUESTION MIGRATOIRE RÉVÉLATRICE DE LA CRISE DE L'UNION EUROPÉENNE /// FRANCE, POUR UNE AUTRE POLITIQUE DES QUESTIONS MIGRATOIRES /// POUR UN ACCUEIL DIGNE ET SOLIDAIRE, LES COMMUNISTES PARISIEN.NE.S MOBILISÉ.E.S ! /// CHYPRE, TROUVER UNE SOLUTION À LA QUESTION CHYPRIOTE /// IRLANDE, APRÈS LE RÉFÉRENDUM SUR L'AVORTEMENT, UNE ÉVOLUTION PARADOXALE /// PALESTINE, MASSACRES, APARTHEID, DÉTENTION ADMINISTRATIVE : UN CHOIX POLITIQUE ASSUMÉ PAR LE GOUVERNEMENT ISRAËLIEN /// IRAK, LÉGISLATIVES DE 2018 : DE NOUVELLES PERSPECTIVES /// POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ DANS LE MONDE, LA FRANCE DOIT SORTIR DE L'OTAN /// MAYOTTE, CHRONIQUE D'UNE DÉFLAGRATION ANNONCÉE /// SYRIE, LES MUTATIONS DU CONFLIT SYRIEN /// AMÉRIQUE DU NORD, DONALD TRUMP : « LES AFFAIRES D'ABORD », EN ASIE AUSSI /// ASIE, TRUMP ET LA CORÉE DU NORD /// AFRIQUE, LE PCF PRÉSENT AU FORUM DE LA DIASPORA IVOIRIENNE /// AMÉRIQUE LATINE, ENTRE VIRAGE À DROITE ET RÉSISTANCE À GAUCHE /// ACTIVITÉS DU SECTEUR INTERNATIONAL /// COMMUNIQUES DE PRESSE DU SECTEUR INTERNATIONAL



***Le capitalisme
peut être dépassé
par des processus
qui allient luttes
politiques, sociales,
citoyennes et batailles
idéologiques ;
la domination
capitaliste sur la
mondialisation
n'est pas non plus
indépassable.***

Les questions internationales au cœur des questions nationales à traiter

Face à la crise profonde d'un capitalisme et d'une mondialisation qui exacerbe les dominations, les humiliations et les exploitations, maîtriser ce qui se passe, tout comme les enjeux du moment, appelle à confrontation et débat afin d'appréhender en commun les choix politiques, voire les initiatives et les combats à engager pour faire un bond qualitatif vers l'émancipation humaine.

Nous savons bien qu'il ne s'agit pas d'élaborer par du copier/coller, qu'il faudra prendre en compte la diversité internationale des contextes, des expériences, des luttes révolutionnaires et progressistes, tout comme des conditions différentes, souvent plus difficiles ou plus violentes que nous ne les vivons nous-mêmes. Les logiques d'aliénation du capitalisme mondialisé portent en elles une cohérence et des finalités semblables, mais les angles d'attaque pourront prendre des voies différentes.

Au moment où l'Europe est confrontée à une crise migratoire dramatique, l'administration Trump affiche un visage des plus réactionnaire sur cette question. Elle s'inscrit dans une logique de mise en cause permanente du multilatéralisme. Après la fin du monde bipolaire et les espoirs de relations internationales plus coopératives, le retournement semble complet : revanche des intérêts nationaux, crispation des souverainetés, blocage du conseil de sécurité des Nations-Unies, rupture d'accords internationaux... Malgré quelques résistances antihégémoniques exprimées dernièrement, Donald Trump mène la danse. Il amplifie la contagion du « chacun pour soi » dans un environnement où la lente construction de la confiance réciproque cède à l'arrogance des prétentions unilatérales et au bilatéralisme de combat.

La période est critique. Chaque jour apporte son lot de déconvenues. L'efficacité des institutions internationales est contestée, le protectionnisme reprend de la vigueur et des formes de nationalisme autoritaire bourgeonnent ici ou là. L'arrestation des camarades de la délégation du PCF lors des élections en Turquie est un exemple de cet autoritarisme si proche.

Pour autant, nous dépendons toujours plus les uns des autres. Soit nous prenons conscience de cette dynamique historique et nous l'accompagnons pour lui faire produire le meilleur, soit nous l'ignorons, et ce sont les traumatismes auxquels il faut se préparer qui se chargeront de nous rappeler ce que certains apprentis sorciers n'ont pas voulu voir.

La paix elle-même n'aura jamais été aussi menacée. Pourtant, cette exigence de « paix » peut être écrasante si nous admettons cette simple vérité que, dans un monde interdépendant, la sécurité de l'un dépend de la sécurité de l'autre, et qu'il y a donc des réponses communes

à construire et des initiatives communes à prendre, des outils et des espaces collectifs à investir.

Cette menace permanente sur la paix prend des formes multiples : guerre économique et financière, guerre démocratique qui s'attaque aux souverainetés populaires, loi du plus fort, du chacun pour soi, qui unit polarité, ingérences, coups d'État institutionnels, judiciarisation de la vie politique. Ce sont les nouvelles armes des néolibéraux, sur tous les continents, de manières différentes, mais toujours cohérentes.

D'un côté, les ultralibéraux tentent de préserver le système en cherchant à tirer la couverture à eux, de l'autre, les ultranationalistes dressent les États forteresses, le protectionnisme comme remède aux questions sociales sans jamais mettre en cause les accords de libre échange.

Leur inquiétude : que les colères prennent le pas sur les politiques et réactivent le besoin d'intervention des peuples, que la citoyenneté réinvestisse le champ politique.

La nécessité de travailler aux ingrédients de l'espoir et de l'alternative est devant nous. C'est ce que nous avons besoin de faire, les uns et les autres – chacun là où il est engagé et milite –, afin de donner voix et de traduire en actes et en sens l'action internationale, afin de rassembler, de mettre en mouvement, de peser sur le cours des choses.

La phase actuelle du capitalisme marque de son sceau la mondialisation mais l'interdépendance des États et des nations qu'elle entraîne peut être aussi le socle de solidarités nouvelles. Ces liens peuvent accroître les capacités de développement des sociétés. Le capitalisme peut être dépassé par des processus qui allient luttes politiques, sociales, citoyennes et batailles idéologiques ; la domination capitaliste sur la mondialisation n'est pas non plus indépassable.

Nous le constatons en France où se développent de nombreuses luttes dans le public et dans le privé, où se cherchent les convergences, le rassemblement, la construction commune des forces sociales, politiques et citoyennes progressistes et de gauche, afin d'ouvrir une réelle perspective politique de développement humain.

C'est pour cela que le partage des expériences et la vision la plus juste des questions internationales peuvent être, à l'aune de notre congrès extraordinaire, une contribution fertile, pour les luttes émancipatrices concrètes, chez nous comme sur les autres continents.

Laurent Péréa,
responsable adjoint du secteur International

La question migratoire révélatrice de la crise de l'Union européenne

Élection après élection, les forces de la droite la plus extrême se renforcent en Europe. Après l'Autriche, les pays du centre-est de l'Europe, Hongrie en tête, c'est maintenant l'Italie qui vient d'élire le 4 mars dernier un gouvernement populiste où l'extrême-droite de la Ligue tient une place prépondérante.

La décision de blocage des ports italiens, annoncée par Matteo Salvini, le chef de la Ligue et ministre de l'Intérieur alors que s'achevait la campagne électorale des municipales partielles italiennes, le 10 mars et qui ne concernait pas que l'*Aquarius* et ses 629 naufragés, a provoqué indignation et stupéfaction au sein des forces de progrès à travers l'Europe mais une indifférence notoire parmi les gouvernants de l'Union européenne, à commencer par ceux de la France. *A contrario*, la décision du gouvernement socialiste espagnol et le chaleureux accueil réservé par la population et les activistes sociaux aux passagers de l'*Aquarius* à Valence, témoignent des possibilités d'imposer des critères d'humanité et de solidarité dans la gestion par les États européens de ce qu'il est convenu d'appeler la « crise migratoire ».



Bateau de l'association européenne de sauvetage en mer Méditerranée (SOS Méditerranée).

On ne peut en effet tolérer, que sous la pression des droites extrêmes, certaines des valeurs qui fondent en partie les traités de l'Union soient systématiquement bafouées au sein de celle-ci par la droite et l'extrême droite de plus en plus associées. En même temps, l'*Aquarius* ne fait que mettre en lumière, en l'occurrence dans les pays riverains de la Méditerranée, les conséquences des politiques désastreuses d'un capitalisme ravageur et fauteur de guerres et de conflits. Les migrants en sont les principales victimes et de ce point de vue le bilan est accablant.

Selon un décompte malheureusement réducteur, entre 2016 et 2017, plus de 8 000 migrants ont péri en Méditerranée (15 000 en trois ans selon SOS Méditerranée), alors que près de 200 000 migrants ont tenté la traversée rien qu'en 2017. Il s'agit donc d'un véritable crime contre l'Humanité commis en violation des règles du droit international (droit d'asile notamment) et du droit maritime (assistance à toute personne en danger). Si le flux a baissé, depuis la mi-mai 2017, cela est dû notamment aux politiques de refoulement, d'enfermement sur place, dans un contexte de chaos politique persistant, notamment en Libye, pratiquées sous l'égide ou avec le consentement des gouvernements de l'UE.

La situation en Europe

Depuis la première crise migratoire en 2015, les politiques de l'Union tendent à consolider une « forteresse Europe »

avec le traçage de deux types de frontières.

L'une aux frontières extérieures de l'UE : murs, barbelés, centres de rétention (*hot spots*), militarisation des opérations en mer, politiques sécuritaires accrues et pressions sur les pays de départ ou de transit.

L'autre frontière, c'est celle qui au sein même de l'UE tend à vouloir empêcher les migrants, qui ont réussi à pénétrer dans l'espace européen, de pouvoir y être accueillis dignement et avoir la possibilité de reconstruire leur existence.

Le durcissement sans précédent revendiqué par les forces de la droite extrême en Europe vise d'abord à un renforcement des frontières extérieures : refouler les migrants et les tenir à distance quitte à les enfermer dans des « camps de rétention » qui en l'occurrence en Libye sont proches de l'enfer concentrationnaire (viols, tortures, traite d'êtres humains, trafics sous l'égide de mafias), dénoncé par l'ONU.

Ce durcissement d'ores et déjà en cours est favorisé par les politiques mises en œuvre par l'UE : transformation des missions de Frontex (militarisation accrue) ; « aides » aux pays de transit pour « contenir les migrants ».

Les accords de Schengen et les règlements de Dublin (qui font peser tout le poids de l'accueil sur les pays d'entrée) sont mis à rude épreuve. Ces accords sont de plus en plus contestés et ils doivent être revus, certes, mais dans quel sens ?

Le Conseil européen des 28 et 29 juin 2018

Ce conseil se tient à la veille du début de la présidence tournante de l'UE, assurée, pour six mois, par l'Autriche. Toutes les questions migratoires seront sur la table dans un contexte politique extrêmement tendu de déliquescence des institutions de l'Union et d'une gouvernance de l'UE marquée par la poursuite de sa fuite en avant « austéritaire » et militariste.

Dans ce contexte, l'Autriche est venue plaider auprès de l'Allemagne la formation d'un « axe Rome-Vienne-Berlin » sur les questions migratoires. Et probablement à dessein, les ministres de l'Intérieur autrichien et allemand, tous deux représentants de la droite extrême dans leur pays, n'ont pas mentionné la présence (souhaitable pour eux) de la Hongrie de Orban dans cet axe. Mais personne n'est dupe.

La surenchère sécuritaire, le blindage des frontières, au détriment des droits des migrants sera donc au centre des discussions du conseil.

Le principal point de litige portera sur l'évolution de la convention de Dublin. Dans quel sens ?

En Allemagne notamment, la droite la plus dure menée par le ministre CSU de l'Intérieur allemand Horst Seehofer, par ailleurs chef de ce parti en Bavière (élections régionales prévues le 14 octobre), menace d'imposer les refoulements par décret des migrants enregistrés dans d'autres pays de l'UE si aucune décision n'était trouvée au conseil. Et même si cette fermeture automatique et unilatérale des frontières sera probablement refusée au nom de la recherche d'une décision européenne globale, c'est bien le dépassement ultra sécuritaire des accords de Dublin qui est à l'ordre du jour du conseil (dans l'optique italienne, il s'agit surtout de bloquer de nouveaux réfugiés entrants à sa frontière, tout en organisant l'expulsion de tous ceux qui seraient dans une situation illégale).

Ce qui semblerait acquis c'est le ren-

forcement des moyens sécuritaires de contrôle alloués à Frontex, l'agence européenne qui « gère » la coopération opérationnelle aux frontières de l'Europe et la création à plus grande échelle de centres de rétention dans les pays d'origine et de transit des migrants.

Une autre hypothèse de travail, même si celle-ci ne serait pas officiellement mise sur la table, consisterait à créer des « centres de protection » pour réfugiés, en Europe, en dehors des pays de l'UE.

La politique de Macron sur la sellette

Anticipant sur le vote de la loi asile immigration votée par le Parlement en mai 2018, le PCF avait caractérisé le projet comme « indigne de la France ».

« Cette loi réduit les possibilités d'asile, raccourcit les délais de recours, renforce les contrôles de manière à réduire le nombre de réfugiés et augmenter le nombre d'expulsés. Cette loi multiplie les obstacles dans le parcours de combattant des demandeurs d'asile, souvent livrés à eux-mêmes, en diminuant le temps pour l'examen de leur situation et leurs possibilités de recours s'en trouvent réduites. Par contre le projet doublera la durée maximale de séjour en rétention dans la perspective de l'expulsion.

Les dispositions de Dublin, celles qui interdiraient à tout débouté du droit d'asile toute demande dans un autre pays, concernent la majorité des cas recensés dans notre pays.

Les chiffres du ministère de l'Intérieur attestent pourtant qu'il n'y a aucune pression migratoire qui justifierait ces mesures. Cette « menace » migratoire est montée de toutes pièces pour raser une partie de l'opinion inquiète, désorientée, après des années de campagne de la droite et de l'extrême droite contre les migrants, devenus les boucs émissaires depuis Sarkozy, Hollande et Macron. La France, terre des droits de l'homme, s'en trouve défigurée. C'est

ainsi que sont bradés valeurs, principes, droits de l'homme et humanité » (Communiqué PCF 22/02/2018).

Le bilan de l'application par la France du programme dit de « relocalisation » initié en 2015 par la Commission européenne pour répartir les demandeurs d'asile entre les États membres de l'Union n'est guère reluisant. En mai 2018, la commission publiait des chiffres attestant que la France est en dessous de la moyenne européenne, puisqu'elle n'a réalisé que 25,5% de son objectif (5 029 personnes accueillies pour un objectif de 19 714).

La France a appliqué avec un maximum de fermeté, voire de violence policière (dénoncée par les ONG et l'ONU), le refoulement des migrants à ses frontières (Bardonecchia, Vintimille). Elle a ainsi donné du grain à moudre à une partie de la droite de plus en plus radicalisée (Vauquiez, Le Pen, Génération identitaire).

Comment dès lors accorder le moindre crédit aux rodomontades d'Emmanuel Macron vis-à-vis de Matteo Salvini et de la politique du gouvernement italien.

Après avoir dénoncé le « cynisme et l'irresponsabilité » du gouvernement italien, Macron a reçu le Premier ministre Giuseppe Conte. Les deux hommes envisageraient de rechercher une solution convergente au plan européen. Celle-ci serait basée sur une modification des règles de Dublin (une plus grande mutualisation de l'accueil), qui font porter une trop lourde charge migratoire sur les pays d'entrée du sud de l'Europe, et le renforcement de la protection des frontières extérieures tout en accentuant, disent-ils, la coopération et le développement dans les pays d'origine des migrants.

Sur le premier volet donc, c'est bien le renforcement des contraintes sécuritaires (installation en Afrique de centres de tri des migrants, militarisation de Frontex) qui est à l'ordre du jour. Par contre sur le volet de l'aide au développement, c'est peu de dire que l'on est loin du compte.

Pour ce qui concerne la seule région du Sahel que la France a particulièrement contribué à déstabiliser, le journal *Les Echos* du 14 juin 2018 notait combien les enjeux de rétablissement de la sécurité et ceux du développement étaient difficiles à concilier. D'une part le constat « d'une instabilité croissante ce qui conduit à augmenter considérablement les moyens alloués aux opérations militaires » ; d'autre part la crise due à la montée des déséquilibres, l'appauvrissement des populations – dû notamment au pillage néocolonial des ressources et à la multiplication des conflits – « a accru partout la part de la population fragilisée et victime de déplacements forcés, qui ne cesse de progresser : 1,6 milliard de personnes dans le monde ». Face à cela les moyens alloués au développement sont dérisoires. Le journal fait ainsi état pour le Sahel d'un plan « Paix et résilience » Minka, doté d'un fonds de 100 millions d'euros par an et censé financer en priorité les projets d'insertion des jeunes, d'éducation, de sécurité alimentaire mais aussi de gouvernance.

Il sera difficile de trouver un accord unanime au Conseil européen. Seule l'idée du renforcement de Frontex semble acquise. L'idée de relocaliser les titulaires du droit d'asile c'est-à-dire de les répartir équitablement entre tous les États européens va se heurter à l'offensive des forces de la droite extrême, sans que face à celles-ci il y ait beaucoup de résistance de la part des gouvernants actuels de l'UE. Le PCF avec son Manifeste *Pour une France hospitalière et fraternelle, une Europe solidaire* avance avec le concours de ses parlementaires nationaux et européens du Front de Gauche, dont Marie-Christine Vergiat, plusieurs propositions qui pourraient être examinées, dans un premier temps.

Il s'agirait d'abord de contraindre les États membres à remplir leurs obligations internationales en matière de sauvetage en mer et de droit d'asile et de favoriser les initiatives qui vont dans le sens de la solidarité. La proposition faite au Parlement européen sur la ré-

forme du règlement de Dublin devrait être mise sur la table. Elle vise à partager la responsabilité des demandes d'asile entre tous les pays de l'UE en créant un mécanisme de solidarité, une péréquation équitable entre les différents pays qui tiennent compte également du choix des personnes.

Il s'agirait en même temps de réorienter les missions de Frontex, vers le sauvetage et de permettre à cette agence de contribuer à l'ouverture de voies légales et sûres d'accueil des réfugiés à travers un couloir humanitaire dans la Méditerranée, en lien avec le Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU.

La crise politique européenne que la question migratoire a contribué à élargir et le renforcement des politiques de fermeture sécuritaire des frontières qu'elle laisse présager ne doit pas faire oublier l'impasse dans laquelle se précipitent les gouvernants actuels de l'UE. En imposant aux peuples européens hy-



Les militants communistes étaient présents le 20 juin dernier devant le Sénat pour manifester contre le projet de loi asile-immigration.

per-austérité et régression sociale, tout en accentuant leur dérive néo-impérialiste sur le continent africain notamment, ils ne peuvent qu'entraîner les peuples vers de nouveaux reculs de civilisation. Il est donc urgent que puisse retentir, dans toute l'Europe, une autre voix : celle des défenseurs des droits humains universels, celle des forces de progrès.

José Cordon,

membre de la commission des relations internationales-Europe

FUIR DES CONFLITS

Selon le HCR, « les réfugiés qui ont fui leurs pays pour échapper aux conflits et à la persécution représentent 25,4 millions sur les 68,5 millions de personnes déracinées, soit un accroissement de 2,9 millions par rapport à 2016 et aussi la plus forte augmentation jamais enregistrée par le HCR pour une seule année ». Parallèlement, le nombre de demandeurs d'asile qui étaient toujours en attente de l'obtention du statut de réfugié fin 2017 a augmenté d'environ 300 000 pour atteindre 3,1 millions. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont au nombre de 40 millions, soit un peu moins que les 40,3 millions enregistrées en 2016. En ce qui concerne les réfugiés, un peu plus d'un cinquième sont des Palestiniens. Les autres proviennent, pour une grande majorité de cinq pays seulement : Syrie, Afghanistan, Soudan du Sud, Birmanie et Somalie.

Pour une autre politique des questions migratoires

La politique migratoire de la France mais aussi de l'Europe devient un sujet d'actualité, voire actuellement un sujet de honte nationale.

En effet, comment qualifier les attitudes des gouvernements italien, maltais et français vis-à-vis de l'*Aquarius*, bateau de SOS Méditerranée. Lors de cet épisode, l'Espagne a montré la voie à une Europe solidaire alors qu'aucun dirigeant de grandes villes portuaires françaises de la Méditerranée n'a ouvert la bouche. Devons-nous rappeler à Emmanuel Macron, qui souhaite toujours plus d'Europe, que le débat sur les questions migratoires et de la solidarité européenne est confisqué par des États faisant seulement preuve de cynisme, d'égoïsme, de délire sécuritaire et de volonté de réduire les libertés individuelles ?

En mai 2018, des eurodéputés dénonçaient le blocage entre les pays européens sur la réforme du règlement de

Dublin. Certains qualifiaient même de honteux l'attitude des capitales européennes sur cette réforme. Depuis novembre dernier, le parlement européen, qui a soutenu une révision du règlement de Dublin, attend toujours que les gouvernements les rejoignent à la table des négociations. C'est pourquoi les leçons de morale venant de l'Italie ou de la France sont hypocrites et doivent être dénoncées !

Nécessité de débattre et de rappeler les vérités

« Raconter un autre récit », ce sont les termes tenus par une militante écologiste dans un débat public qui s'est tenu à Chalon-sur-Saône et auquel j'étais invitée. C'est bien de cela qu'il s'agit et c'est l'objet de la présentation de notre livret « *Pour une France hospitalière et fraternelle, une Europe solidaire* ».

Les débats se multiplient dans les sections du PCF avec des associations pour faire connaître notre contribution sur les questions migratoires. Nous devons poursuivre cet effort de pédagogie, d'information, de narration. Nous constatons que mettre l'humain et le droit à la circulation pour toutes et tous au cœur des débats attire de plus en plus l'attention.

Au-delà des propositions que nous pouvons faire, c'est aussi l'occasion de rétablir quelques vérités. Par exemple, de rappeler que le nombre de primo-

mandeurs d'asile en Europe en 2017 est d'environ 650 000, soit 0,1% de la population de l'Union européenne et deux fois moins que durant l'année 2016. Démontons l'idée d'invasion qui est totalement fautive, remettons la réalité à sa place.

Personne ne dit que l'accueil est simple mais nous n'acceptons pas que la France ne respecte pas le droit international. Nous devons nous engager pleinement dans la bataille de l'opinion publique pour retrouver le sens de la fraternité, de l'accueil et de la liberté de circulation et d'installation des personnes.

Au cours des déplacements que j'effectue pour présenter notre livret, je rencontre des travailleurs sociaux de la protection de l'enfance qui expliquent à quel point ils n'en peuvent plus du refus des départements d'accueillir dignement les mineurs. Ces éducateurs quittent souvent leur mission pour ne pas rompre avec leur éthique et par respect de la convention des droits de l'enfant. La lecture de notre livret est pour eux un premier soulagement, il brise leur solitude. Continuons à le faire connaître.

Ceci se passe en France, la « Patrie des Droits de l'Homme » !

Cécile Dumas,
secrétaire départementale du PCF 06



MANIFESTE

Pour une France hospitalière et fraternelle, une Europe solidaire

Pour commander des manifestes, contactez le secteur international par mail à :

international@pcf.fr

Pour un accueil digne et solidaire, les communistes parisiens se mobilisent !

Depuis maintenant plusieurs années, des campements de migrants se forment régulièrement dans le nord-est parisien. Plus de trente évacuations ont déjà eu lieu depuis l'été 2015. Suite à une demande des élus et militants PCF de Paris, la mairie de Paris a ouvert en 2016 un centre de premier accueil porte de La Chapelle. Un autre centre a ouvert à Ivry-sur-Seine, accueillant les familles. Le 31 mars dernier, le centre de la porte de La Chapelle a fermé, suite à une décision du ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb.

À partir de là, de nouveaux campements ont ressurgi à Paris, essentiellement sur le quai du Lot, dans le 19^e arrondissement, et sur le canal Saint-Martin, dans le 10^e arrondissement. Plus de deux mille cinq cents migrants ont vécu dans ces campements dans des conditions contraires à la dignité. Deux sont morts, plusieurs ont été gravement blessés.

L'inaction de l'État

Alors que le gouvernement s'évertue à

faire adopter la loi Asile et immigration, une loi extrêmement répressive qui repose sur une idée fautive – la France serait face à une crise migratoire importante (en réalité, le solde migratoire de la France est stable depuis les années 1980, seuls 12 % des migrations se font d'un pays du Sud vers un pays du Nord...) –, ces campements nous montrent que si crise il y a, c'est une crise de l'accueil générée par des années et des années de politique d'austérité.

Face à la situation, élus, intellectuels, associations, militants, riverains, se sont mobilisés pour demander à l'État d'agir et de mettre à l'abri les migrants. Pendant plusieurs mois, il n'en fut rien. Le gouvernement a alors navigué entre mensonges, cynisme et mise en danger de la vie d'autrui. Mensonges, par exemple, quand le secrétaire national de la République en marche a expliqué que si les migrants étaient dans les campements, c'était parce qu'ils et elles refusaient d'être hébergés alors qu'il suffisait d'aller leur parler pour qu'ils et elles nous disent « on veut bien tout plutôt que de rester ici ». Cynisme quand la rapporteure du projet de loi Asile et immigration présente le texte sur le canal Saint-Martin, sans même évoquer la situation des campements. Cynisme quand le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, dit qu'il ferait mieux que le maire de Paris mais n'agit pas au gouvernement pour régler la situation, préférant jouer le pourrissement de la situation dans l'espoir de rafler la mise aux élections municipales. Non-assistance à personnes en danger quand l'inaction de l'État a conduit à des morts, des blessés.

L'action des communistes parisiens

Les communistes parisiens, au contraire, se sont mobilisés. Dès le 2 mars, ils et elles ont organisé un rassemblement canal Saint-Martin pour demander la réquisition des immeubles vides et y loger les migrants. Ils et elles n'ont eu de cesse ensuite d'interpeller

l'État, l'appelant à respecter les conventions internationales et à mettre à l'abri les demandeurs et demandeuses d'asile. Igor Zamichiei, secrétaire fédéral de Paris, a envoyé une lettre au préfet de Paris lui demandant d'agir. Le 28 avril, une chaîne humaine a été constituée autour du quai du Lot où le message « Pour une France hospitalière et fraternelle » (nom du manifeste que le PCF a publié) a été déployé.

Les élus PCF de Paris se sont aussi mobilisés. De Ian Brossat à Nicolas Bonnet-Oulaldj en passant par Didier Le Reste, ils et elles ont interpellé le gouvernement. Ils et elles ont fait voter un vœu au conseil de Paris demandant l'ouverture d'un nouveau centre de premier accueil dans le Bois de Boulogne.

L'évacuation : et maintenant ?

Finalement, face à la pression, le gouvernement a fini par évacuer début juin les deux campements et par mettre à l'abri les migrants. C'est une avancée mais de nombreuses questions se posent : après la mise à l'abri, forcément temporaire, que vont devenir les migrants ? Y a-t-il une volonté de les expulser, de les remettre à la rue. Les communistes parisiens demandent la transparence la plus totale sur le traitement des migrants.

La simple évacuation ne réglera rien et n'empêchera pas de nouveaux campements de se former. Ce sont des solutions durables qui sont utiles telles que l'ouverture d'un centre de premier accueil, la réquisition des immeubles vides ou la création de cinquante mille places en hébergement d'urgence. Pour cela, les communistes parisiens ont décidé de lancer une pétition qui sera remise au ministre de l'Intérieur portant ces demandes. Plusieurs centaines de personnes l'ont déjà signée.

Élie Jousselein,

secrétaire de section du 10^e arrondissement de Paris

Trouver une solution à la question chypriote

Extrait du discours prononcé le 23 avril 2018 à Nicosie par le secrétaire général d'AKEL, Ándros Kyprianoú, pour informer les missions diplomatiques présentes en République de Chypre des derniers développements de la question chypriote.

« [...] Après l'échec de la conférence de Crans-Montana, nous avons reçu le rapport du secrétaire général de l'ONU, qui non seulement exemptait la Turquie de toute responsabilité, mais en fait la félicitait de sa position concernant le problème crucial de la sécurité et des garanties, alors qu'il imputait la responsabilité de l'absence de volonté politique aux dirigeants des deux communautés. Malheureusement, la haute représentante de l'Union européenne, Frederica Mogherini, tout en dénonçant la Turquie pour différents manquements, a vanté la position de la Turquie concernant la question chypriote, en disant qu'à Crans-Montana « il y a eu une intense coopération pour trouver une solution ».

Dans de telles circonstances, l'audace de la Turquie a été jusqu'à empêcher les forages dans la zone économique exclusive (ZEE) de la République de Chypre et à faire usage de la force. J'attire votre attention sur le fait que cet incident n'a pas eu lieu dans une zone que la Turquie considère faussement comme faisant partie de sa propre ZEE.



Rencontre d'Ándros Kyprianoú, secrétaire général d'AKEL, avec les ambassadeurs.

Malheureusement, l'échec de la conférence de Crans-Montana a eu aussi d'autres effets. Toute confiance et entente ont été totalement détruites entre les deux dirigeants, lesquels se sont ensuite engagés dans une rhétorique incapable d'aider à résoudre une crise. De même, a été détruite la foi en une faisabilité de la solution, tant chez les Turco-Chypriotes que chez les Gréco-Chypriotes. Dans les deux communautés, cette situation favorise la levée du nationalisme et des forces qui ne veulent pas de solution, ainsi que de celles qui flirtent de plus en plus avec l'idée d'une partition définitive.

La Turquie menace ouvertement la République de Chypre, tandis que Erdoğan, de toute sa superbe, crée un sentiment de peur chez les Gréco-Chypriotes qui se demandent si c'est avec cette Turquie-là que nous cherchons à trouver une solution viable ou s'il ne faudrait pas trouver autre chose pour garantir leur sécurité.

C'est dans cette situation extrêmement défavorable qu'a eu lieu l'élection présidentielle en février dernier... Nous avons perdu et avons continué à subir des critiques impitoyables et mortifères, mais nous avons tenu bon et résisté à ces attaques. Nous pensons que nous devons persister à agir de manière patriotique et responsable, quel qu'en soit le coût politique. Nous plaçons au-dessus de tout le bien de notre pays et de l'ensemble de notre peuple, les Gréco-Chypriotes et les Turco-Chypriotes, les maronites, les Arméniens et les catholiques romains. Pendant la période électorale, nous avons subi des critiques venues de deux adversaires. D'une part de membres du soi-disant « pôle centriste » et d'autre part du

gouvernement. Les représentants de ce « pôle centriste » accusaient AKEL d'avoir des positions de « soumission », alors qu'eux-mêmes affirmaient que cette élection constituait un référendum sur la question chypriote.

En outre, le palais présidentiel et le parti gouvernemental DISY parlaient de deux approches extrémistes, celle d'AKEL et celle des « politiciens intermédiaires ». Ils persistaient à désinformer la population en alléguant qu'AKEL exerçait des pressions sur le président pour qu'il accepte des concessions inacceptables, alors que la Turquie est l'unique responsable de l'échec de la conférence de Crans-Montana.

Malheureusement, c'est cela qui a été leur réponse à la position responsable du parti AKEL, qui a toujours soutenu avec force le processus de négociation, quel qu'en soit le coût politique. AKEL n'a jamais agi dans un esprit de vengeance, tout en sachant pertinemment que le parti gouvernemental DISY pendant la présidence de Demetris Christofias avait changé ses positions pour des considérations purement électorales.

L'élection présidentielle a été gagnée par Nicos Anastasiades. Ce qu'il faut maintenant, c'est trouver une voie pour reprendre la procédure de négociation avec la perspective d'obtenir une solution aussi rapidement que possible sur la base du cadre agréé pour un seul État unifié, qui sera une continuation de la République de Chypre, avec une souveraineté unique, une personnalité internationale unique et une citoyenneté unique, avec une structure étatique de fédération bizonale, bi-

communautaire et une égalité politique des deux communautés, conformément à la définition figurant dans les résolutions du conseil de sécurité de l'ONU.

Le secrétaire général de l'ONU dans son rapport au conseil de sécurité en septembre 2017 indique la voie à suivre pour la reprise des négociations destinées à obtenir une solution de la question chypriote. Il appelle les deux dirigeants à décider ensemble qu'ils mèneront, avec toute la volonté politique requise, une procédure vraiment significative. Il ne s'en tient pas à cette simple généralité, mais précise ce que l'on doit entendre par « procédure cherchant une issue positive », à savoir : continuer l'effort à partir du point obtenu à Crans-Montana, c'est-à-dire essentiellement la réaffirmation du fait que les convergences acquises au cours des dernières années ; le cadre fixé par Guterres et le mécanisme d'application de la solution doivent être maintenus.

En ce qui concerne le déroulement de la procédure, il faudrait envisager de regrouper les six principales questions en suspens, parmi lesquelles la sécurité et les garanties (déjà sur la table de discussion), la question territoriale, les propriétés, la participation électorale aux différents corps électifs et aux décisions au niveau fédéral, le traitement égalitaire entre citoyens gréco-chypriotes et turco-chypriotes (déjà sur la deuxième table de discussion entre les dirigeants des deux communautés).

AKEL est totalement d'accord avec l'ap-

proche citée plus haut, non seulement parce qu'elle est proposée par le secrétaire général de l'ONU, mais parce que nous sommes fermement convaincus que le point auquel nous sommes arrivés est une bonne étape pour parvenir à un résultat satisfaisant dans un bref délai. Plusieurs mois avant que le secrétaire général eût exprimé cet avis et plus précisément depuis la tenue de la première conférence à Genève, AKEL avait proposé au président de la République de procéder de manière similaire. A savoir : entamer une discussion avec Mustafa Akinci sur toutes ces questions et explorer s'il existait une base d'entente. Si une telle évolution était possible, ils pourraient alors finaliser les discussions sous les auspices de l'ONU.

La raison pour laquelle nous soutenons cette approche est simple : tous les chapitres de la question chypriote se trouvent désormais à un stade avancé de convergence. Deux ou trois questions centrales seulement restent à résoudre. Le secrétaire général de l'ONU a raison de souligner dans son rapport que les questions essentielles ont été résolues, à l'exception du chapitre des propriétés dans lequel il reste encore des questions à résoudre [...]

Bien entendu, nous précisons que si les six chapitres sont réglés, il reste encore quelques questions moins importantes qu'il sera plus facile de régler ultérieurement.

C'est précisément la raison pour laquelle l'approche de regrouper les points à né-

gocié est devenue impérative. La négociation séparée de chaque chapitre a désormais atteint ses limites. La négociation croisée des chapitres restants offre une meilleure chance de conclure favorablement. En outre, un débat sous forme regroupée élimine le problème auquel nous devons constamment faire face, à savoir : quel point doit être discuté prioritairement et quels sont ceux pouvant attendre[...].

Toutefois, le secrétaire général de l'ONU n'est pas encore convaincu que les deux dirigeants sont véritablement disposés à aller de l'avant. De ce fait, lui-même ne fait pas preuve d'une grande volonté à reprendre les négociations.

Le président Anastasiades déclare qu'il est prêt à procéder dans le cadre défini par Guterres, sans autres conditions. Par ailleurs, il souhaite commencer la procédure par une discussion sur les aspects internes et après une bonne préparation avant d'entamer la conférence, sans préciser ce que cela signifie. L'opinion d'AKEL est que le secrétaire général de l'ONU n'est pas convaincu que le président Anastasiades soit véritablement prêt à entreprendre des négociations significativement substantielles. De même, Mustafa Akinci ne l'a pas convaincu, à cause de ses craintes d'un recommencement d'une procédure sans fin.

En outre, Mustafa Akinci demande formellement un calendrier. Parfois, il exige même la mise en place d'un statu quo pour les Turco-Chypriotes, dans le cas d'un nouvel échec. Ces exigences ne peuvent pas être acceptées par la partie gréco-chypriote. L'amère expérience du passé montre que des calendriers artificiels sont destinés à échouer et peuvent mener à des arbitrages, ce qui a été l'un des principaux motifs de l'échec des plans d'Annan, échec causé par le contenu de ces plans et par le fait qu'il était demandé que chacun de ces plans soit soumis à un référendum que chacun des dirigeants avait la possibilité de refuser, au lieu d'agir en faveur de leur approbation.

C'est pourquoi, au lieu d'insister sur un calendrier strict, la partie turco-chypriote devrait s'en tenir à l'essence même du



**AKEL :
Meeting pour
l'unité de Chypre**

problème à résoudre. Il est évident que la procédure, telle qu'elle est proposée par le secrétaire général de l'ONU, aura une date de début et une date de fin proches l'une de l'autre. Si elle se conclut par une compréhension réciproque et stratégique des six questions clés, nous entamerons le compte à rebours vers la solution.

Par ailleurs, concernant la deuxième exigence présentée, il n'est pas sérieux pour quiconque d'attendre que, en cas d'échec, la partie gréco-chypriote puisse accepter que l'illégal pseudo-État soit surévalué. Cette exigence ne peut qu'inciter fortement la partie turco-chypriote à mener délibérément les efforts précédents vers une impasse. Nous ne prétendons pas que Mustafa Akıncı ait une telle intention, mais il est possible que cela se passe ainsi.

Il faut aussi ajouter aux difficultés mentionnées les lectures différentes faites par les deux dirigeants du cadre proposé par Guterres. Bien entendu, la personne la plus compétente pour toute clarification sur ce cadre est le secrétaire général de l'ONU lui-même. Cela ne pourra être fait que si la procédure reprend.

Dans ces conditions défavorables, le dîner commun des deux dirigeants n'a pas mené à un résultat satisfaisant. Personne, il est vrai, ne s'attendait à des résultats spectaculaires, mais ce dîner aurait dû

être un pas en direction de la reprise des négociations. Après le dîner, le représentant du secrétaire général de l'ONU affirmait dans sa déclaration la disponibilité de ce dernier pour faire valoir ses bons offices ; mais il va de soi que, dans tout problème politique non résolu, la volonté politique des deux parties est nécessaire par avance. Il est évident que même après ce dîner António Guterres n'est toujours pas convaincu qu'il existe une volonté politique en faveur d'une procédure dont le but est semblable à celui qu'il propose lui-même.

Par ailleurs, le dirigeant turco-chypriote a aussi présenté une autre exigence qui complique encore davantage la situation, à savoir : la formation d'un comité commun sur le gaz naturel. Il s'agit bien sûr d'une exigence déjà ancienne, mais reprise actuellement avec insistance.

À notre avis, la partie gréco-chypriote a eu raison de ne jamais accepter que le problème du gaz naturel soit mis sur la table de négociation. La République de Chypre ne peut pas abandonner ses droits de souveraineté tant que la question chypriote n'a pas été résolue. Si elle faisait cela, elle ouvrirait la boîte de Pandore et inciterait fortement la partie turco-chypriote à faire obstacle à la solution de notre problème politique. Cependant, pendant la prési-

dence de Demetris Christofias d'importantes convergences avaient été obtenues sur les questions des zones maritimes, des ressources naturelles et de la distribution des revenus de la fédération.

Plus précisément, il a été convenu que toutes les zones maritimes, y compris la ZEE, relèveront de la compétence de la fédération et que ceci s'appliquera aux ressources naturelles. Il s'agit là d'une convergence bénéfique pour les deux parties. Le fait que la zone économique exclusive sera unique renforce la souveraineté unique et la personnalité internationale unique (position gréco-chypriote) et le fait que tant la ZEE que les ressources naturelles relèveront de la compétence de la fédération signifie que le gaz naturel appartient aux deux communautés, bien qu'il ait été découvert en face des rives méridionales de l'île (côté turco-chypriote). Si nous ajoutons à cela le fait que, selon la convergence en question, le gaz naturel fera partie des revenus de la fédération, dont la distribution a déjà fait l'objet d'un accord virtuel, il est évident que la solution de la question chypriote résoudra aussi le problème du gaz naturel et que le seul problème encore en suspens est celui de la délimitation de la ZEE par rapport à la Turquie, ce qui naturellement ne fait pas l'objet de la discussion intercommunautaire [...].

RENCONTRE PCF-AKEL

La question chypriote au cœur des échanges

Les 21 et 22 mai 2018, Ándros Kyprianoú, secrétaire général d'AKEL, a effectué une visite à Paris pour des échanges avec un certain nombre de forces politiques et le groupe d'amitié France-Chypre au Parlement.

Lors d'une rencontre approfondie avec Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, Ándros Kyprianoú a abordé notamment la problématique de la résolution de la question chypriote, après l'échec de la dernière rencontre de Crans-Montana, où une chance historique a été manquée de faire réellement avancer les négociations entre les parties gréco-chypriotes et turco-chypriotes sous l'égide des Nations unies.

Dans un contexte, marqué par une aggravation des tensions au Proche et Moyen-Orient et en Méditerranée due en particulier aux provocations de la Turquie, Pierre Laurent a manifesté à Ándros Kyprianoú, la solidarité et le soutien des communistes français avec AKEL dans son exigence pour obtenir une juste solution à la question chypriote.

José Cordon

membre de la commission des relations internationales – Europe

Après le référendum sur l'avortement, une évolution paradoxale

Dans une Europe travaillée par la crise et les replis nationalistes, l'Irlande peut apparaître comme une exception. Croissance lente mais continue, progrès spectaculaires sur les questions sociétales, stabilisation du taux de chômage et de l'émigration, balance commerciale positive avec plusieurs pays européens plus importants, comme l'Espagne. Le tête-à-tête avec la Grande-Bretagne a quelque peu desserré son étai. Des relations internationales solides se sont établies avec divers pays en voie de développement, notamment en Amérique du Sud, et, si le lobby irlandais a de l'importance aux États-Unis, la politique états-unienne est souvent critiquée en Irlande. Le mouvement des générations, plus rapide qu'ailleurs, a amené aux responsabilités dans tous les domaines des décideurs jeunes et plus dynamiques. Le cliché longtemps ressassé d'une Irlande gouvernée par le passé, qui n'avancerait « qu'en regardant en arrière », s'avère de jour en jour plus obsolète. Les deux référendums, celui de 2015 sur le mariage gay et celui de cette année sur l'IVG, semblent bien entériner ces évolutions.

Pourtant, si les questions économiques et politiques ont bougé, si les questions sociétales ont évolué de façon spectaculaire, dans le domaine social c'est la stagnation qui l'emporte. L'unité politique du pays n'est toujours pas réalisée et le sous-développement économique demeure, avec pour corollaires un chômage de masse, des salaires toujours bas, un gros problème de logement et une émigration pas encore jugulée. L'arbre des progrès réalisés ne doit pas cacher la forêt des problèmes non résolus, voire des défis en attente.

Une indépendance tronquée

Depuis près d'un siècle, l'Irlande est un pays coupé en deux, à la suite du compromis qui a permis aux « vingt-six comtés » d'accéder à l'indépendance – six comtés de la province septentrionale de l'Ulster sur neuf restant dans l'union avec la Grande-Bretagne où ils sont censés constituer, comme l'Écosse et le Pays de Galles, une « nation » partie prenante du « Royaume-Uni ». Si la raison immédiate et le motif invoqué pour imposer cette séparation étaient la présence d'une importante population « unioniste », exclusivement protestante et pour l'essentiel issue d'une installation coloniale remontant au XVII^e siècle, la raison de fond était la même que celle qui avait en son temps présidé à l'installation de ces colons : maintenir la partie de l'Irlande la plus dynamique économiquement dans le giron de la Couronne britannique. Avec un corollaire au moins aussi important : l'indépendance durement acquise en 1924 dans ces conditions ne pouvait engendrer au sud qu'une république anémiée économiquement, conservatrice politiquement et socialement, inoffensive stratégiquement et dans laquelle le patronat des Midlands et de Liverpool pourrait allègrement puiser une main-d'œuvre jeune, abondante, anglophone, tenue en main par l'Église catholique et peu encline à se révolter. Inversement, le nord se singularisait par l'importance économique de Belfast (port, chantiers navals, textile puis aéronautique et une grosse usine Michelin) avec également beaucoup d'industries textiles à « Londonderry » (le nom authentique est « Derry ») et la ville, limitrophe du Sud, est à 80% catholique, maintenue dans le « statelet » d'Irlande du Nord pour des raisons stratégiques et historiques, son hinterland, le Donegal, se trouvant dans la République. Au Nord, la ségrégation entre catholiques (républicains) et protestants (unionistes) ne s'est pas seulement marquée dans la disposition des quartiers, elle s'est très longtemps exprimée de façon éclatante dans la structure

des emplois, les plus qualifiés étant strictement réservés à la population protestante – qui a pu de ce fait, contrairement à la population catholique, acquérir très tôt une forte culture syndicale et de lutte, non partagée par le salariat d'origine catholique. Celui-ci restait voué aux travaux les moins qualifiés, souvent utilisés en outre pour peser à la baisse sur les salaires et les droits conquis.

La lente mise en question de structures établies dans la longue durée

On était là en présence d'un véritable système qui avait été institué pour durer et qui de fait a duré très longtemps. Le statut semi-colonial de l'Irlande du Sud s'est maintenu pendant des années. Dans leur masse, les différentes Églises s'accommodaient très bien de la situation, la République étant sous l'hégémonie totale de l'Église catholique, les protestants du Nord étant fortement tenus par les Églises protestantes (Church of Ireland, presbytériens) et surtout très encadrés par le redoutable ordre d'Orange, chargé de perpétuer une identité culturelle fondée sur la différenciation belliqueuse à l'égard des catholiques, mais aussi fortement corporatiste, paternaliste et hiérarchisée.

Ce dispositif a peu à peu chancelé au fil des années. Poussée démographique de la population catholique, exaspération devant les discriminations, révoltes violentes de 1969 (non sans rapport avec ce qui se passait



à l'époque dans le reste de l'Europe)... mais aussi conséquences, certes lentes mais irréversibles, des choix de politique économique faits à partir de 1962 par le gouvernement de Sean Lemass d'ouvrir la porte de l'Irlande aux investisseurs étrangers en leur faisant des concessions exceptionnelles en matière d'exonérations fiscales et d'aides publiques. L'Irlande a été en Europe la première terre de délocalisation, avec des usines livrées clés en mains aux industriels de toutes origines. D'où un développement de l'emploi, mais d'un emploi extrêmement précaire et non qualifié. Si Opel a fini par ouvrir une usine en Irlande du Sud et à y devenir le premier employeur du pays (supplantant la brasserie Guinness), on se doit de reconnaître qu'il s'agit d'une délocalisation, portant strictement sur des activités de montage.

L'agro-alimentaire est à cet égard un bon exemple. L'Irlande exporte du bétail sur pied et importe des conserves de viande.

Idem pour le bois : alors qu'elle possède de considérables ressources forestières, elle importe des meubles. Quant à l'énergie, l'absence d'une industrie nucléaire, de possibilités hydrauliques et de matières premières rend la République lourdement dépendante de la Grande-Bretagne.

Les évolutions de fond de la société irlandaise ont suscité à la fois une lente prise de conscience, un relatif progrès des mentalités, et des questions nouvelles. Passer du montage à la fabrication est une revendication forte tant chez les salariés d'Opel que dans les différents sites de montage de matériel informatique ou pharmaceutique.

Dans le même temps qu'ils se livraient à la promotion de l'emploi à bas coût, les différents gouvernements mettaient en place des politiques éducatives ambitieuses dans le domaine de l'enseignement technique, avec entre autres l'idée de former des professionnels compétents dans le domaine des industries légères, de la santé et de l'informatique, et surtout de la banque et de la finance. Pari pour l'essentiel perdu, les jeunes ainsi formés ayant eu tendance à migrer vers d'autres pays d'Europe, notamment vers l'Allemagne.

Dans la même période, les industries traditionnelles de l'Irlande du Nord entraient dans une crise structurelle : le cas le plus emblématique reste celui des chantiers navals de Belfast, qui ne survivent plus désormais que grâce à d'éphémères commandes de l'État. La structure discriminatoire de l'emploi et le monopole d'embauche pour les protestants se sont avérés être des garanties dérisoires en temps de récession économique. L'ordre d'Orange a eu beau admonester les patrons, la classe ouvrière protestante a volé en éclats et les parades orangistes, quels que soient les incidents qui les émaillent, relèvent désormais du folklore, alors que, par contraste, le mouvement républicain a su se dépouiller de ses oripeaux sectaires et surtout militaires pour entrer dans l'ordre de la responsabilité politique.

Le Sud commence à devenir tout autre chose qu'un repoussoir. Mais le désastre économique du Nord ne lui profite pas. C'est l'absence de politiques industrielles ambitieuses que révèle, au final, l'évolution de l'île. Absence évidemment aggravée par la partition. Dernier épisode en date : alors que l'ordre d'Orange, inexistant et pour cause dans la République, avait appelé à voter « non » au référendum sur l'IVG (effet repoussoir garanti, soit dit en passant), la tradition orangiste est prise à contre-pied par les évolutions sociétales survenues dans la République. C'est maintenant le Nord (où la majorité protestante se racornit en raison du taux de natalité très supérieur des catholiques, déjà majoritaires

dans trois comtés sur six) qui apparaît comme rétrograde au plan des mœurs et des idées. Chez les unionistes, la « bigoterie » des anciens commence à exaspérer sérieusement les jeunes générations, qui aspirent à des relations pacifiées avec leurs voisins catholiques dont ils partagent largement désormais le niveau d'études, les pratiques sociales et de plus en plus souvent les lieux de travail. (Est-ce une anecdote ? Des jeunes protestants n'hésitent plus à s'installer de l'autre côté de la frontière pour profiter d'une meilleure qualité de vie.) Que Teresa May soit obligée de donner des gages aux nostalgiques de l'ordre ancien pour maintenir sa majorité au Parlement indique mieux que toute chose où elle en est rendue.

Après le Brexit, le problème dit « de la frontière » se révèle finalement pour ce qu'il est : le problème d'une future unification, de plus en plus incontournable et de plus en plus envisageable à moyen terme. La frontière physique, plus personne n'en veut. Le contraste entre la République et le Nord s'estompe. La sous-représentation de l'Ulster au Parlement britannique n'est pas sans rapport avec les pertes d'emplois et d'industries que la région a subies. La question est devenue strictement politique. C'est aux habitants de la province et, au-delà, de l'Irlande toute entière, qu'il appartiendra de la résoudre.

Jean-Michel Galano,

collabore avec le secteur des relations internationales

**Voir article publié dans
l'Humanité du 8 juin 2018,
Irlande : une victoire pour les
femmes et pour toute la société**

humanite.fr/irlande-une-victoire-pour-les-femmes-et-pour-toute-la-societe-656506



Massacres, apartheid, détention administrative: un choix politique assumé par le gouvernement israélien

Depuis le 30 avril, 135 Gazaouis* sont morts et des milliers* ont été blessés par des tirs à balle réelle de l'armée israélienne.

La population de Gaza a fait le choix d'une lutte pacifique, non violente pour remettre sur le devant de la scène une des revendications des Palestiniens que constitue le « droit au retour », droit inaliénable reconnu par la résolution 194 de l'ONU en 1948, mais aussi pour s'opposer à la dernière décision de Donald Trump de déplacer son ambassade à Jérusalem, bravant ainsi le droit international, et pour dénoncer le blocus qu'elle subit depuis onze ans.

Ce blocus est maritime, terrestre et aérien, malgré « un retrait des colonies de Gaza » très médiatisé par Sharon. Ce retrait a marqué pour les Gazaouis le début d'une vie dans une prison à ciel ouvert où Israël organise la pénurie d'électricité et des produits de première nécessité dont ceux qui sont nécessaires à la reconstruction.

C'est une jeunesse qui n'a connu que l'enfermement qui se soulève, une population enfermée dans une désespérance jusqu'à la mort.

Dès le début des manifestations à Gaza, Israël a décidé de répondre par la violence, se rendant coupable de crimes de guerre. Les ordres étaient clairs. Avigdor Liberman a affirmé : « Les soldats de Tsahal ont agi en conformité avec les ordres. Leur tâche est de défendre les citoyens d'Israël et les frontières de l'État et ils l'ont remplie. »

Le ministre palestinien des Affaires étran-



Manifestation pacifique des Gazaouis pour le « droit au retour » réprimée par la violence et les assassinats par l'armée israélienne.

gères, Riyad Al-Maliki, a déposé plainte devant la Cour pénale internationale, invoquant les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ; il a déclaré avoir « pris cette mesure en raison de l'intensification de la fréquence et de la gravité des crimes commis contre notre peuple, y compris l'expansion des colonies, l'accaparement des terres et l'exploitation illégale de nos ressources nationales, ainsi que le ciblage brutal et calculé de manifestants non armés, en particulier dans la bande de Gaza ».

Or, comme le rappelle Patrick Le Hyaric dans son intervention au Parlement européen, Israël ne connaît pas de frontière, comment peut-il revendiquer les défendre ! Le PCF s'associe à sa demande auprès de l'Union européenne de diligenter une commission d'enquête indépendante, de créer un mécanisme de protection du peuple palestinien, de faire lever le blocus, de faire stopper la colonisation, et de mettre en place des sanctions contre le gouvernement israélien, notamment la suspension de l'accord d'association Union européenne/Israël tant que les agissements d'Israël violeront l'esprit de cet accord.

La France reste de marbre, impassible, se contentant une fois de plus de demander au gouvernement israélien de la « retenue » et reçoit malgré tout Netanyahu en grande pompe.

Nous devons par tous les moyens mettre fin aux agissements d'Israël. Une arme non violente est à notre portée à travers la campagne BDS. « Nous exigeons que vous appliquiez ce que le droit impose : des sanctions économiques, politiques,

diplomatiques et le boycott de tout ce qui a à voir de près ou de loin avec cette politique d'occupation et ces crimes de guerre », rappelle Leïla Shahid.

Pendant ce temps à la Knesset

Trois députés du parti Balad, une des composantes de la Joint List, ont déposé un projet de loi fondamentale intitulé « Un pays pour tous ses citoyens », visant à définir Israël comme un État de tous ses citoyens. Cette proposition a été disqualifiée par la présidence de la Knesset, ce qui signifie qu'il n'y aura même pas débat à l'Assemblée. Cette décision est rarissime. À l'heure où ce même gouvernement réprime avec la plus grande violence les marches pacifiques des Palestiniens de Gaza réclamant le droit au retour, reconnu par la résolution 194 de l'ONU, c'est au prétexte que ce projet abolirait la loi du retour, permettant à tout juif du monde d'immigrer en Israël, qu'il est tout simplement écarté.

Selon le conseiller juridique de la Knesset, c'est aussi parce que ce projet « comprenait plusieurs articles destinés à changer le caractère d'Israël d'État-nation du peuple juif en celui d'un État dans lequel il y a un statut d'égalité du point de vue de la nationalité pour les juifs et les Arabes ».

Au même moment, un autre projet de loi État-nation est débattu où notamment l'hébreu deviendrait l'unique langue officielle.

Tout cela montre une fois de plus qu'Israël ne cherche pas la paix et que l'État

qu'il propose exclurait de fait tous les Palestiniens d'Israël, qui seraient alors soumis à un régime d'apartheid.

La France ne peut pas continuer à rester insensible à ces agissements de plus en plus dangereux pour l'avenir. L'invitation faite par Macron à Netanyahu en juin dernier est indigne. Il ne peut être complice d'une saison France-Israël qui, de juin à novembre 2018, a pour vocation « de montrer la vitalité de la relation bilatérale dans les domaines culturels et scientifiques, de marquer une nouvelle étape dans les relations économiques et de renouveler le regard que portent les Français sur Israël et les Israéliens sur la France », en cachant la vraie nature de la politique criminelle et raciste du gouvernement israélien.

C'était déjà insupportable alors que l'extrême droite israélienne n'a jamais autant foulé aux pieds les droits des Palestiniens, cela l'est d'autant plus après les derniers massacres à Gaza. C'est pourquoi nous appelons les communistes à signer la pétition : annulationfranceisrael.wesign.it/fr qui demande l'annulation de cet événement et à rester vigilants.

Prisonniers

Selon l'association Addameer, en avril 2018, 6 036 prisonniers politiques palestiniens étaient détenus dans les geôles israéliennes, parmi lesquels 431 détenus administratifs, 304 enfants (66 de moins de 16 ans) et 6 membres du Conseil législatif palestinien comme Khalida Jarrar en détention administrative depuis juillet 2017 et qui a été encore une fois prolongée et son dossier classé confidentiel.

Ces chiffres montrent que la répression est toujours aussi féroce. Elle vise principalement les acteurs de la résistance populaire et les enfants. Il s'agit d'un système dont le but est de briser toute velléité face à l'occupation israélienne et de détruire tout espoir d'une construction d'un État palestinien.

Au cours des quatre dernières années, en violation totale de la Convention internationale des droits de l'enfant, ce sont plus

de 3 800 enfants dont le plus jeune avait 8 ans qui sont passés devant la justice israélienne, emprisonnés et soumis à la violence, voire à la torture pour beaucoup, leur « crime » ayant été souvent d'avoir jeté des pierres.

Notre compatriote, Salah Hamouri, est lui aussi encore une fois victime de l'arbitraire de la justice israélienne. Il est maintenu en détention sans aucune forme de procès depuis plus de trois cents jours, sans que le président de la République française ait daigné recevoir sa famille, alors même que le groupe de travail du conseil des droits de l'homme des Nations-Unies vient de publier un rapport dénonçant l'emprisonnement illégal de Salah. Les autorités israéliennes n'ont pas non plus daigné répondre à ce rapport qui dénonce les difficultés auxquelles est confronté Salah pour se défendre, pour rencontrer les autorités consulaires françaises et même sa famille.

Salah, comme d'autres détenus, participe d'ailleurs à un large mouvement de boycott des tribunaux : « Je ne veux ni avocat ni représentation légale pour le simple fait que la détention administrative est une pratique illégale qui me prive de liberté, a-t-il déclaré à la cour. Il n'y a aucune charge contre moi et mon incarcération repose sur un dossier secret qui est contrôlé uniquement par les services de renseignements. Je ne veux pas participer à cette procédure dans ce lieu où la justice est la grande absente. »

Sans oublier Ahed Tamimi, Marwan Barghouti, Ahmad Saadat et tous les autres, le PCF soutient le combat de tous ces prisonniers politiques et réclame leur libération immédiate, condition préalable à tout accord de paix.

* Informations datées de fin juin 2018

Mathilde Caroly,

membre du collectif Palestine du PCF

membre de la commission des relations internationales

Pétition

Le PCF appelle à signer la pétition « Nous demandons l'annulation de la saison France-Israël »

annulationfranceisrael.wesign.it/fr

Législatives de 2018 : de nouvelles perspectives

Des élections législatives, les premières depuis la chute de l'État islamique, se sont tenues le 12 mai 2018. La liste Sa'iroun conduite par le parti chiite de Moqtada al-Sadr uni au Parti communiste irakien arrive en tête ouvrant l'opportunité de réformes nouvelles.

Un pays exsangue

Depuis la création de l'Irak, la minorité sunnite, sous différentes formes, a monopolisé le pouvoir au détriment des chiites, des Kurdes et des forces progressistes. Le régime de Saddam Hussein fut le dernier avatar d'un système à bout de course. L'invasion américaine et le renversement de la dictature ont amené les États-Unis à procéder à un renversement d'alliance pour tenter de reconstruire l'État, en s'appuyant désormais sur les chiites et les Kurdes, renforçant ainsi le lien entre occupation étrangère et confessionnalisation généralisée de la société. La population irakienne divisée fut alors renvoyée à son identité ethnique ou religieuse.

Au fil des élections, les partis politiques ont peu à peu disparu, cédant la place à des formations communautaires à qui la constitution fédéraliste confère un ancrage territorial.

Les Arabes sunnites se sont retrouvés à leur tour en position d'exclus sous couvert de « débaasification ». La politique répressive conduite à leur égard par le gouvernement chiite de Nouri al-Maliki



Rencontre entre Raïd Fahmi, secrétaire général du Parti communiste d'Irak et nouvellement élu député, et Pierre Laurent, secrétaire national du PCF : l'occasion de faire un point sur la situation en Irak après les dernières élections en mai.

a rendu impossible leur intégration dans le jeu politique, les jetant dans les bras de l'État islamique.

En août 2014, une coalition internationale contre Daesh se forme et entreprend des bombardements destructeurs. Le nouveau Premier ministre, Haïdar al-Abadi, fait alors de la lutte contre le terrorisme islamiste une priorité, ajournant les réformes et ambitionnant de restaurer l'État par l'action conjointe des forces étrangères, des milices d'Hachd al-Chaabi (Unité de mobilisation populaire), des Peshmergas kurdes et le consensus des pays voisins.

Contexte

En dépit de la victoire des forces armées contre Daesh et le terrorisme, le pays est confronté à des difficultés considérables.

Les organisations djihadistes demeurent présentes, sous forme de cellules dormantes, au sein de la communauté sunnite, de même que le terreau sur lequel elles se sont développées. De nombreuses villes, ainsi que les infrastructures, sont détruites, ce qui ne permet pas de faire face au retour des réfugiés. En dépit de ses richesses, l'Irak connaît une situation économique catastrophique. Le chômage demeure élevé (40 % de la population active), alors que les services publics se dégradent. Sous les injonctions du FMI et de la bourgeoisie dirigeante irakienne, de vastes privatisations sont annoncées dans l'électricité, la santé et l'enseignement.

Un système de quotas partage le pou-

voir sur des bases ethniques et confessionnelles minant l'État et empêchant toute réforme. En Irak, de la même façon qu'au Liban, le confessionnalisme et la corruption sont liés. L'Irak et ses classes dirigeantes sont considérés comme parmi les plus corrompues du monde. Sur 800 milliards de revenus pétroliers en quinze ans, 312 ont été détournés !

Enfin, la structure du pouvoir et l'état de guerre permanent ont favorisé les ingérences étrangères. L'Arabie saoudite a soutenu les sunnites mais aussi Al-Qaïda et Daesh, tandis que l'Iran a appuyé le gouvernement chiite ainsi que les partis et les milices qui leur sont affiliées.

Le peuple irakien est la première victime de ces difficultés. Les colères se sont exprimées avec vigueur ; elles peuvent nourrir à tout moment un retour de l'extrémisme. En 2015, un vaste mouvement de protestation populaire a vu le jour contre un système qui interdit tout espace public et vide de sens toute citoyenneté commune. Ces manifestations constituent le seul signe d'espoir pour envisager des réformes portant sur le redressement social, économique, politique et culturel.

La préparation des législatives du 12 mai 2018

• Les enjeux et la campagne

Ces quinze dernières années, l'Irak a connu des épisodes douloureux qui ont déstabilisé l'État. La classe politique et les partis traditionnels font l'objet

d'un désaveu généralisé puisqu'ils ont conduit, après l'invasion américaine, le pays au bord de la guerre civile. La prise de Mossoul par Daesh en 2014 a révélé les fractures de cette société.

Après ces années de conflits internes et externes, la stabilisation et la reconstruction de l'Irak sont devenues le principal objectif impliquant de surmonter les divisions confessionnelles qui menacent la paix. Dans cette perspective de reconstruction, le gouvernement pense avoir besoin d'une aide de 100 milliards. Aussi n'est-ce pas un hasard si la campagne a été dominée par la lutte anti-corruption.

Les Irakiens ont manifesté également leur volonté de surmonter les divisions confessionnelles afin de prendre leurs distances avec les puissances étrangères et de faire prévaloir leur identité nationale.

• Les forces en présence

Les partis chiites au pouvoir, responsables de la crise aux yeux de la population, se sont présentés très divisés.

Comptant capitaliser son succès dans la lutte contre l'État islamique, le Premier ministre, Haïder al-Abadi, a conduit sa propre liste multiconfessionnelle. Son prédécesseur, Nouri al-Maliki, issu du parti Dawa, a pris la tête d'une liste concurrente. Parallèlement, d'autres formations chiites, parmi lesquelles Al Fatih ou les milices Hachd al-Chaabi, se présentent et rêvent d'implanter le modèle iranien.

L'alliance Sa'iroun (La marche pour les

réformes) se compose du parti chiite de Moqtada al-Sadr et du Parti communiste irakien. Cette alliance a été rendue possible et s'est nouée dans le mouvement social de 2015 autour d'un programme anti-corruption, de justice sociale, de rejet du confessionnalisme, de renouvellement de la classe politique, de diversification de l'économie irakienne et de relations équilibrées avec les États voisins. Le mouvement populaire a été un catalyseur d'union pour des formations religieuses et laïques qui n'ont a priori rien de commun.

Cette alliance est dominée par Moqtada al-Sadr, membre d'une grande famille d'opposants à Saddam Hussein. Il s'est distingué lors de l'invasion américaine (2003) en prenant la tête de l'insurrection chiite. Il a participé avec sa milice à la lutte contre les sunnites (2006-2008). Son organisation a connu des transformations après l'offensive de l'EI alliant islam radical et actions sociales. Il dispose d'un puissant rayonnement dans une partie du peuple chiite mais aussi auprès de sunnites.

Son succès s'explique par sa capacité à renouveler la classe politique et à faire de la lutte anti-corruption l'un de ses principaux objectifs. Il est également parvenu à s'imposer comme un acteur modéré, porteur de changement, alors que d'autres leaders religieux instillaient des messages d'intolérance, notamment à l'égard des communistes. Il a su également s'imposer comme une personnalité nationaliste arabe et irakienne, en se

rendant par exemple en Arabie saoudite.

Cette alliance a permis l'ouverture d'un espace politique pour les laïcs, leur permettant de mener la campagne électorale partout. Dans la durée, cela pourrait constituer une évolution culturelle et sociale offrant l'opportunité aux communistes de gagner en visibilité et de déployer leurs activités.

Les Kurdes avaient profité de la fin de la territorialisation de l'EI pour s'emparer de vastes portions de territoires disputés et créer ainsi une situation de confrontation avec Bagdad. L'échec du référendum sur l'indépendance en septembre 2017 a ouvert la voie à une offensive de l'armée irakienne qui a récupéré les territoires perdus entre 2014 et 2017 avec le soutien de la Turquie, de l'Iran et des États-Unis. Ces revers pour les Kurdes ont amplifié la crise structurelle qui affecte le gouvernement régional du Kurdistan. Les principaux partis kurdes se sont donc présentés divisés à l'occasion de ce scrutin.

Les résultats

• La participation

Avec 44,5%, la participation s'avère relativement faible. Elle est une expression du rejet de mode de gouvernance existant. La situation de rupture entre la classe politique et les électeurs, l'absence de nouveaux visages ont nourri ce phénomène. Il faut ajouter que, dans les nombreux camps de réfugiés, il a été difficile de voter, la multiplication des listes dispersant les voix, de même que le vote électronique et la désunion au sein des partis.

La liste Sa'iroun n'a pas été déstabilisée par cette tendance. Aucun ancien député partisan de Moqtada al-Sadr ne s'est représenté pour laisser la place à de nouveaux candidats.

• Les résultats

Les forces politiques en dehors du système obtiennent les meilleurs résultats.



Raïd Fahmi,
secrétaire
général du parti
communiste
irakien, pendant
la campagne des
législatives.

La liste Sa'iroun arrive en tête. Elle a mobilisé des millions d'Irakiens dans les quartiers pauvres de Bagdad et les provinces chiites du sud. Elle arrive première à Bagdad, dans six provinces sur dix-huit et deuxième dans quatre autres. Les communistes comptent désormais deux élus dont son secrétaire général Raïd Fahmi.

En seconde position, la formation pro-iranienne, issue des milices « Mobilisations populaires », s'impose dans quatre provinces dont Bassora et arrive en deuxième position dans huit autres. À la tête du ministère de l'Intérieur, son chef Hadi al-Ameri, avec l'aide des Iraniens, est parvenu à devenir une force incontournable.

Les partis traditionnels sont les grands perdants.

La coalition de Haïder al-Adadi s'impose dans la province de Ninive (Mossoul). L'ancien Premier ministre Nouri al-Maliki perd les deux tiers de ses députés. Il en va de même pour le parti Amar el-Hakim (le Conseil supérieur).

Les perspectives

• Gouvernement et programme

Ces résultats ont créé un élan pour le changement mais beaucoup de doutes subsistent sur la capacité d'y parvenir. Les résultats nécessitent des tractations et des alliances entre les partis afin de composer le gouvernement. Des interrogations s'expriment dans la population sur l'opportunité de réussir des réformes en s'entourant de formations corrompues.

La coalition Sa'iroun, qui ne dispose pas de la majorité absolue, rejette toute idée de gouvernement basé sur des quotas. Elle entend désormais décliner concrètement les propositions de réformes qui engagent tous les partenaires avant de prendre la décision d'entrer au gouvernement. Moqtada al-Sadr a tendu la main aux différents partis chiites, aux sunnites et à quelques petits partis kurdes mais exclut toutes perspectives d'alliance

avec les forces pro-iraniennes qui demeurent fortes. Il pourrait se contenter de reconduire Haïder al-Abadi, ce qui constituerait une solution consensuelle, en contrepartie du ministère de la Défense ou de l'Intérieur.

Les États-Unis et l'Iran n'ont pas anticipé la percée de Sa'iroun et manifestent des inquiétudes. Téhéran s'emploie à colmater les divisions au sein des formations chiites pour reconstituer un pôle confessionnel sectaire. En vain pour le moment. Elle n'apprécie pas non plus l'alliance avec les communistes qui pourrait représenter un modèle pour d'autres pays de la région. Quant aux États-Unis et leurs alliés, ils ne manifestent pas pour le moment de signes d'hostilité mais s'interrogent sur ce que pourrait être la politique étrangère de ce nouveau gouvernement. Les partis traditionnels irakiens apparaissent plus fébriles et s'emploient à agir. L'attentat à la bombe commis à l'encontre du siège du PCI est une forme d'avertissement.

• Les ingérences étrangères

À côté des exigences de réformes, le rejet des ingérences étrangères constitue un objectif. Si les principaux acteurs ont bien conscience que l'on ne peut s'en affranchir du jour au lendemain, la formation de Moqtada al-Sadr a adressé des propos apaisants aux acteurs régionaux et internationaux.

Au sein de l'appareil d'État, les partisans de Moqtada al-Sadr entendent faire respecter leur souveraineté et lutter contre l'influence des milices pro-iraniennes, tout en souhaitant promouvoir des relations équilibrées avec Téhéran. Moqtada al-Sadr a déclaré également qu'il ne tolérerait plus la présence de bases américaines ou turques. Pour autant, l'Irak n'a pas les moyens de s'inscrire dans un axe partisan et entend œuvrer pour des solutions pacifiques.

La stabilisation, la reconstruction, la lutte contre les inégalités et la corruption sont des défis considérables. Indéniablement, l'idée nationale a légèrement progressé durant cette campagne tandis que le discours confessionnel a régressé. Cette

lutte constitue un combat acharné qui ne peut que s'inscrire dans la durée.

Lors d'un récent voyage à Bagdad, Jean-Yves Le Drian a annoncé que la France se tiendrait aux côtés de l'Irak pour sa reconstruction. Il a également émis le souhait de jouer le rôle de trait d'union entre l'État irakien et Erbil.

Enfin, pour le Kurdistan d'Irak, la page du référendum est tournée et la question de l'indépendance s'est éloignée. Des bases de négociations existent désormais. Aucune perspective de paix ne pourra s'écrire cependant sans le respect des Kurdes et de l'État irakien.

Au terme de ce scrutin, l'Irak pourrait entrer dans une phase plus calme afin de reconstruire le pays. Cependant, les obstacles liés au confessionnalisme et à la corruption peuvent hypothéquer toute perspective transformatrice. Par ailleurs, les conflits qui connaissent une nouvelle vigueur aux portes de l'Irak pourraient troubler cet espoir.

Pascal Torre,

membre de la commission des relations internationales

Pour la paix et la sécurité dans le monde, la France doit sortir de l'Otan

Afin de pouvoir répondre l'aspiration à la sécurité globale et à la paix qu'expriment des millions de femmes et d'hommes dans le monde, le PCF propose de changer radicalement de logique, de rompre avec les politiques de la peur et la logique de guerre et de promouvoir la culture de la paix dans toutes ses dimensions, afin de construire un monde de justice, de solidarité, de fraternité et de paix répondant aux besoins et droits humains.

Pour cela, il est urgent d'en revenir aux objectifs de la Charte des Nations-Unies, de redonner toute sa place à l'ONU et d'agir pour la réalisation des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) adoptés par l'AG des Nations Unies. Pour le PCF, un État qui entend agir pour la paix, la justice, le désarmement à travers la solidarité, l'égalité entre les peuples et le respect du droit international ne peut continuer à être membre de l'organisation militariste qu'est l'Otan. Le PCF demande que la France se retire de l'Otan et se prononce pour sa dissolution. Le PCF propose que la France prenne des initiatives pour faire de l'Europe un continent de paix et un espace exempt d'armes nucléaires. Le PCF soutient le projet d'une organisation européenne sécurité et coopération communes, de développement économique mutuellement bénéfique, en incluant la Russie et l'ensemble des pays européen membres et non- membres de l'UE. Le PCF exige que la France signe et ratifie le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires adopté par l'ONU en 2017 et qu'elle réduise les budgets consacrés aux dépenses militaires et à la modernisation illégale des armes nucléaires.

Le PCF est à l'origine de plusieurs rencontres européennes sur les questions de paix ; il participe chaque année aux « marches de la paix » qui ont lieu dans de nombreuses villes françaises autour du 21 septembre, journée internationale de la paix. Le PCF est membre actif de la coordination française « Non à la guerre, non à l'OTAN » et il participe aux « contre-sommets » de l'OTAN organisés par le réseau européen « No to war, no to NATO » comme à Bruxelles en mai 2017 et en juillet 2018.

Au quotidien, le PCF et ses organisations locales sont à l'initiative ou participent à toutes les luttes pour faire reculer les logiques de guerre, de domination, d'exploitation et de mise en concurrence entre les peuples. Les communistes s'opposent à l'augmentation des budgets militaires et développent de multiples actions de solidarité internationale, notamment avec les peuples palestinien, kurde et sahraoui, ainsi qu'avec les migrants victimes des guerres et de la misère.



Chronique d'une déflagration annoncée

Le Parti communiste français a fait preuve de constance au sujet de Mayotte, une des quatre îles comoriennes, devenue 101^e département français. Il s'est opposé depuis les années 1970 à la stratégie de séparation puis de recolonisation de l'île.

Pour comprendre la genèse du mouvement social, des poussées de xénophobie et des mobilisations contre la violence que Mayotte a connu ces derniers mois, il faut rappeler quelques faits. La volonté coloniale de garder la main sur Mayotte, enjeu stratégique et économique dans l'océan indien, s'est appuyée sur une logique de division. D'un côté, les Comores ont été déstabilisées, déstructurées par de multiples coups d'État téléguidés par des mercenaires agissant souvent à la solde de Paris. De l'autre, l'État français a injecté de nombreux financements et assuré une stabilité d'apparence à Mayotte. Il s'en est suivi une asymétrie de développement qui n'a cessé de se creuser. Cette politique a permis de remporter des référendums illégaux au regard du droit international, condamnés par l'ensemble des pays africains. Des consultations ont été organisées à l'échelle du pays mais la France a entrepris d'analyser les résultats île par île. Seuls les Mahorais (habitants de Mayotte) se sont prononcés dans ces conditions pour un rattachement à la France. Une appartenance qui a été inscrite dans la Constitution française par la loi du 28 mars 2003, en violation de toutes les résolutions des Nations-Unies. Le référendum à Mayotte



Des associations présentes à Mayotte afin d'agir au quotidien pour l'amélioration de l'accès aux soins notamment des enfants.

du 29 mars 2009 sur le statut de département d'outre-mer a parachevé le processus. Une victoire à la Pyrrhus car, pour paraphraser Jean Jaurès, ce rattachement aux forceps – sans que les citoyens français n'en soient réellement informés – a constitué « une étrange entreprise pleine de chances mauvaises ». L'asymétrie voulue par la France est un piège qui se retourne contre l'ensemble des Comoriens, Mahorais compris. Mayotte est à l'image des problèmes du monde : il ne peut pas exister de lieu d'apparente prospérité côtoyant la misère. D'autant que l'État n'a pas assuré ses engagements. La stabilité, les services publics et les avantages tant miroités de la départementalisation ne sont pas au rendez-vous. Le manque de financements obère tout « rattrapage ». Le « visa Balladur » instauré en 1995 entrave la circulation des Comoriens, brise les liens sociaux et familiaux. Pour atteindre la forteresse Mayotte située à 70 km d'Anjouan, les Comoriens ont recours aux fameux kwassas, barques de fortune facilement renversables lorsqu'elles sont surchargées. Les estimations font état de plus de 10 000 morts. C'est un crime contre l'humanité, conséquence directe de choix politiques. Malgré les risques, des milliers de Comoriens tentent leur chance. En réponse, l'État français en expulse plus de 20 000 chaque année. Cette politique du bâton a atteint ses limites et génère des contradictions indépassables. Des milliers d'enfants dont les parents ont été expulsés de Mayotte se retrouvent livrés à eux-mêmes. Si la politique de Trump de séparation des familles a provoqué récemment une indi-

gnation salutaire dans le monde, c'est pourtant un résultat similaire qui frappe des familles comoriennes, avec des enfants séparés de leurs parents.

Le chômage est endémique, la délinquance prolifère, les services publics sont dépassés, à l'image de la maternité de Mamoudzou. Face à la contestation, à la colère, et aux risques de divisions et de dérapages engendrés par cette situation délétère, le gouvernement a multiplié les promesses sécuritaires. Le Premier ministre a annoncé des rallonges budgétaires, dans le domaine de la santé, des infrastructures. Des mesures de colmatage, dont certaines sont les bienvenues mais qui ne pourront apporter des solutions à la profondeur des déflagrations en cours. D'autant qu'elles éludent toute issue sérieuse.

Pour l'avenir de l'archipel, des réponses nouvelles doivent être trouvées. Il est illusoire de penser que Mayotte puisse s'en sortir seule, quand bien même un improbable « plan Marshall » viendrait à sa rescousse. La France qui veut soumettre les autorités comoriennes afin qu'elles renoncent à l'intégrité des Comores, doit changer d'option. Personne n'a intérêt à rester au statu quo. Paradoxalement, la réponse aux défis passe par un avenir commun entre Mayotte et l'archipel. Il faut réparer les béances ouvertes, tant sur le plan du droit, de la symbolique, de la culture ou du développement économique. Et en finir avec les attitudes méprisantes à l'égard des Comores, comme par exemple lors des derniers Jeux des îles de l'Océan indien qui ont vu les athlètes mahorais défiler sous la bannière du drapeau français,

en violation flagrante de la convention internationale de la Charte des Jeux. Devant la dégradation de la situation, l'heure n'est pas à montrer ses muscles coloniaux mais à faire preuve de retenue et d'humilité. Il s'agit de construire une relation d'égal à égal avec les Comores, même si le pays est actuellement dirigé par un autocrate, Assoumani Azali, qui n'hésite pas à emprisonner des opposants comme Mustoifa Saïd Cheick, président du Front démocratique.

Il s'agit d'aider à trouver une issue dans l'intérêt de la sous-région. La France n'a rien à perdre, elle a tout à y gagner. Avec l'Union européenne (rappelons que Mayotte a accédé au statut de région ultrapériphérique) elle pourrait créer les conditions d'un développement valorisant les atouts des Comores. À la condition de se défaire des logiques de dominations économiques et de la boussole biaisée que constituent la conquête aveugle des marchés, les convoitises des richesses sous-marines et offshore, au profit des multinationales basées à Paris. Ce n'est pas à ce prix que l'archipel s'en sortira, mais plutôt autour d'une véritable politique de co-développement dans la zone Océan indien, avec l'ensemble des pays concernés. Cette démarche doit contribuer aux Comores à

la réponse aux besoins urgents dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau, à l'énergie...

Et plutôt que d'inventer des droits de seconde classe pour des confettis de l'empire avec le concept réactionnaire d'extra-territorialité proposé par le gou-

vernement pour le statut de la maternité de Mamoudzou, il y a urgence à créer les conditions de l'abolition du sinistre visa Balladur.

Collectif Afrique du PCF



Absence d'investissements dans les infrastructures de Mayotte par l'État qui a délaissé l'île et ses habitants.

Quel avenir pour sortir du borbier ?

Les réflexions quant à l'avenir de Mayotte sont loin d'être abouties. La politique de l'État français et la départementalisation « aux forceps » ont conduit à un échec grandissant, dont tout montre qu'il ne pourra être surmonté sans changements profonds. Il y a urgence à agir et à penser l'avenir même du statut de l'île. Il semble d'ailleurs que les lignes pourraient bouger à ce sujet, tellement la situation risque de devenir inextricable. Il n'est pas imaginable que ce statut reste en l'état. De même, il serait vain dans l'immédiat et au vu du contexte, de réclamer la rétribution ex nihilo de l'île aux Comores. Alors que faire ? À terme, c'est pourtant cette rétribution qui est la seule issue. Mais pas dans n'importe quelles conditions. Elle devra se faire dans le cadre d'un processus partagé, ce qui signifie qu'aucune des parties prenantes, à commencer par les populations concernées, ne seront perdantes. Cette phase reste à imaginer, elle impliquera le retour à une libre circulation et une innovante évolution quant à la question du statut. Au départ département français, Mayotte pourrait reprendre progressivement des attaches avec les Comores. Cela s'articulera autour d'une liberté de circulation et d'ambitieux plans de coopération concernant l'ensemble de l'archipel et à même de réparer les déséquilibres. Par quelles phases transitoires, du droit, d'une tutelle partagée, d'un double statut évolutif, cela s'opérerait ? Voilà les questions en débat. Le moins que l'on puisse dire est qu'il y aura besoin de faire preuve d'une grande créativité. Les réponses à toutes ces questions relèveront des Mahorais, résidents, et Comoriens en premier lieu, mais également des luttes, dans l'Océan indien et en France, pour le respect du droit international et pour améliorer les conditions de vie.

Les mutations du conflit syrien

La chute d'Alep, de la Ghouta ainsi que l'invasion d'Afrin marquent un tournant décisif dans le conflit syrien.

Depuis 2011, après une débauche de violences meurtrières, de bombardements destructeurs et l'usage d'armes chimiques contre son peuple, le régime est en passe de remporter militairement le conflit, ouvrant une nouvelle phase diplomatique et politique. Bachar al-Assad, qui devra être jugé pour ses crimes insupportables, doit sa victoire à l'action conjointe des Russes, des Iraniens et du Hezbollah libanais. Cependant, la pérennité des conflictualités, la partition du pays et le nouvel engrenage guerrier oblitèrent toute évolution pacifique durable.

La Russie et ses alliés

L'intervention russe de 2015 a sauvé le régime tandis que la politique dite de « désescalade » (2017), menée conjointement avec l'Iran et la Turquie, a permis d'éradiquer en grande partie les groupes djihadistes et l'essentiel des poches de résistance à Damas. Mais s'il est une chose de remporter une victoire militaire, il en est une autre de bâtir une paix durable. Dans ce registre, les risques d'enlèvement sont réels et la paix « poutinienne » connaît de sérieuses déconvenues. La perspective de se maintenir au pouvoir offre à Bachar al-Assad la possibilité d'une plus grande autonomie, réduisant la capacité de pression de Moscou. La rencontre de Sochi en mai dernier, dont l'issue était hypothéquée en raison de l'absence de l'opposition et des Kurdes, a achoppé notamment sur l'intransigeance de Damas. La même rigidité s'est imposée lors des discussions de Genève au mois de juin. Inversement, la Russie demeure l'otage de la faiblesse

du régime car si elle lui retire son soutien il s'effondre. Cela constituerait une défaite pour les Russes.

Moscou doit aussi faire face à d'autres obstacles pour trouver une issue à la crise syrienne. En dépit d'une alliance stratégique avec l'Iran, la Russie ne partage pas forcément les mêmes ambitions. Moscou entend limiter la présence des forces iraniennes et du Hezbollah à la frontière du Golan afin de préserver ses relations avec Israël. Elle souhaite engager un processus de renouveau de l'armée syrienne au détriment du Hezbollah et des milices chiites, suscitant la réprobation de Téhéran.

La politique de la Turquie contribue également à fragiliser toute perspective de paix. Dans la perspective de la rédaction d'une nouvelle Constitution présentée à Sochi, la Turquie s'est opposée à toute idée d'autonomie du Kurdistan syrien. Cette alliance avec Istanbul est pourtant mutuellement avantageuse pour les deux pays. En affaiblissant les Kurdes, les Russes entendent chasser les Américains de Syrie afin de protéger le régime de Bachar al-Assad et accroître les tensions entre Washington et Ankara en particulier au sein de l'OTAN.

La politique étrangère turque en Syrie a connu des évolutions stratégiques. Les relations entre Bachar al-Assad et R.T. Erdoğan ont prospéré jusqu'à l'établissement d'une zone de libre échange en 2007. Il faudra attendre plusieurs mois après le déclenchement de la guerre civile en 2011 pour que Ankara prenne ses distances avec le régime. La Turquie demande alors à l'OTAN de créer des zones d'exclusion aérienne au nord de la Syrie pour y installer des réfugiés. En juillet 2012, Damas retire ses troupes du Kurdistan syrien, donnant l'opportunité au PYD (Parti de l'union démocrate) de prendre le contrôle des trois cantons. Ils expérimentent alors les anticipations démocratiques et progressistes d'Abdullah Ocalan. Face à l'émergence d'un Kurdistan autonome, la Turquie apporte son soutien financier, logistique et militaire aux organisations djihadistes dans le but de renverser Bachar al-Assad et de briser

le Rojava. L'échec total de cette politique et le soutien apporté par les États-Unis aux combattants kurdes poussent alors R.T. Erdoğan dans les bras de Vladimir Poutine. Avec l'appui russe mais aussi de Washington, la Turquie intervient une première fois en Syrie en 2016 entravant l'unification des trois cantons kurdes. Dans le cadre du processus d'Astana et la mise en place de zones de désescalade, Erdoğan use de son influence auprès des formations djihadistes pour obtenir leur retrait d'Alep puis de la Ghouta. Avec sa bénédiction, ils trouvent refuge dans la région d'Idlib où s'est constitué un nouveau foyer terroriste. En janvier 2018, l'armée turque et ses supplétifs djihadistes envahissent et annexent de facto le canton kurde d'Afrin. Les Kurdes, qui se sont sacrifiés dans la lutte contre Daesh, sont abandonnés de tous, tandis que 125 000 civils fuient Afrin, livré au pillage et à la violence.

Le processus diplomatique est donc actuellement au point mort, alors que le conflit mute dangereusement.

L'impuissance des Occidentaux

La situation syrienne permet de mesurer l'échec grandeur nature des Occidentaux au Moyen-Orient. Leur stratégie vise à transformer la victoire militaire russe en faillite diplomatique en misant sur l'échec de Sochi, sur la partition du pays, le cadrage de la Turquie et des instructions données à l'émissaire de l'ONU pour tenter de revenir en force à Genève.

Afin d'accroître la tension, les Occidentaux n'hésitent pas à provoquer des escalades militaires. Personne ne peut donner crédit aux motifs humanitaires et à la rhétorique punitive évoqués par Washington, Paris et Londres pour justifier les récentes frappes aériennes. Leur diligence contraste avec le silence sur le Yémen et l'annexion d'Afrin. Il s'agit en fait d'affirmer leur statut de puissances militaires afin de se réinsérer dans le jeu d'après-Daesh. Les puissances occidentales ont contribué à militariser et à internationa-

liser les affrontements nourrissant le djihadisme et les surenchères nationalistes. Aujourd'hui, elles ne se résolvent pas à ne pas être les gendarmes du monde, à envisager une paix les excluant, tout en laissant à Vladimir Poutine le monopole du règlement politique. Cette escalade cache mal le désarroi de la France et de la Grande-Bretagne qui se sont précipitées dans des frappes illégales et inefficaces, dans le sillage de Donald Trump qui a agi sans aucun mandat de l'ONU, piétinant le droit international. Elles savent par ailleurs que, sans leurs investissements et ceux des pays du Golfe, la reconstruction de la Syrie est impossible, exacerbant la concurrence avec les Russes et les Iraniens qui se positionnent également.

Dans la perspective d'une implantation durable en Syrie, d'éradiquer Daesh et d'en découdre avec Téhéran, Washington a annoncé la constitution d'une force frontalière avec les Forces démocratiques syriennes. Dans cette configuration, le mouvement kurde et la zone autonome du Rojava prennent une importance géopolitique considérable. Dans le même esprit, mais non sans ambiguïtés, Emmanuel Macron a reçu à Paris une délégation kurde de Syrie et a délivré un message de soutien inédit. Cela s'est traduit par l'envoi de troupes spéciales à Manbij.

Enfin, la constitution d'un axe Washington, Tel-Aviv et Riyad pour affronter Téhéran sur le sol syrien marque un changement de structure du conflit et une dangereuse escalade.

Trois sphères d'influence

Désormais, l'Iran et la Russie, la Turquie, et les États-Unis contrôlent une partie de la Syrie, chacun appuyé sur un allié local. Cette tripartition amène à penser que les grandes opérations militaires sont terminées car un affrontement entre ces trois puissances est improbable.

Avec l'appui irano-russe, Bachar al-Assad contrôle aujourd'hui la Syrie utile mais cela est loin de constituer la totalité du territoire. L'Iran a tout à perdre à des affrontements directs avec les États-Unis et

cherche via le Hezbollah à consolider sa présence militaire dans le sud. Les zones contrôlées par la Turquie sont sanctuarisées à l'exception d'Idlib. Enfin, la présence des États-Unis dans le nord-est, dans la zone kurde autonome, devrait dissuader les offensives directes de toutes sortes. Inversement, il n'est guère vraisemblable que les États-Unis lancent une opération contre le régime, faute d'alliés locaux et de vision stratégique.

Il y a peu de chance de voir un accord entre ces puissances. De ce fait, le jeu diplomatique semble être gelé jusqu'à la fin du mandat de Donald Trump. Des évolutions viendront peut-être des dynamiques internes de ces trois régions.

Les tensions peuvent s'aggraver entre le Hezbollah et le régime syrien dans la mesure où ce dernier va tenter de retrouver son autonomie.

La région dominée par le PYD est largement arabe. Il n'est pas sûr qu'il y fasse consensus. De plus, le PYD éprouve des difficultés à gérer une région sous embargo économique. Le régime syrien s'emploie à retourner les tribus arabes pour déstabiliser un territoire sous domination américaine.

Enfin, la zone turque fonctionne comme une zone tampon au service de la Turquie. L'appui d'Ankara aux milices turkmènes provoque des tensions chez les autres ethnies.

Les grands perdants sont les Syriens désormais placés sous le protectorat de trois pays étrangers sans perspective de reconstruction ni de stabilisation politique.

L'escalade israélienne

Les mutations du conflit syrien sont inquiétantes. La lutte contre Daesh qui constituait la priorité avait mis au second plan les autres guerres syriennes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les rivalités régionales s'expriment désormais au grand jour. L'annexion d'Afrin par les Turcs en est une expression. Mais les tensions croissantes entre l'Iran, le Hezbollah et l'axe unissant les États-Unis, Israël et

l'Arabie saoudite font craindre un embrasement.

Évoquant la menace iranienne et du Hezbollah à ses frontières, Israël s'est lancée dans une nouvelle escalade. Tel-Aviv a mené plusieurs offensives aériennes en frappant leurs positions en Syrie ou en armant des rebelles. Cet objectif, qui vise à endiguer leur consolidation régionale, est hors de portée à ce jour. C'est la raison pour laquelle Benjamin Netanyahu pousse Donald Trump et les Européens à s'engager davantage.

Les faucons israéliens veulent donner une leçon aux Iraniens. Pour cela, ils fixent la question iranienne sur le devant de la scène et afin de tenir en alerte Paris, Londres et Washington. Reste que l'on sait comment une guerre débute mais on ne sait pas comment elle s'achève.

La Syrie est aujourd'hui exsangue et son peuple meurtri. Les rivalités de puissances internationales ou régionales font peser de lourdes menaces et entravent toute reconstruction et perspective de paix. Ces guerres récurrentes déstabilisent des sociétés entières constituant un terreau pour le terrorisme. Les politiques américaine et israélienne aggravent une situation explosive. Il serait temps que la France cesse de s'inscrire dans le sillage de ces choix mortifères et œuvre pour la convocation d'une grande conférence de paix sous l'égide de l'ONU.

Pascal Torre,

membre de la commission des relations internationales

Donald Trump : « les affaires d'abord », en Asie aussi

La poignée de main du 12 juin 2018, largement théâtralisée entre le dirigeant de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) Kim Jong-un et Donald Trump, le président des États-Unis, a certainement été un événement sidérant par son caractère inédit et l'impact historique que pourrait porter ce geste à la fois inattendu et espéré depuis la fin de la guerre de Corée en 1953.

Cet acte a été précédé par un autre presque aussi important, la rencontre entre Kim Jong-un et son homologue sud-coréen, Moon Jae-in le 27 avril dernier à Panmunjom, sur la ligne de démarcation entre les deux Corée. Les deux chefs d'État s'étaient alors engagés à « faire des efforts conjoints pour éliminer concrètement le danger de guerre [planant] sur la péninsule coréenne » et à coopérer pour

« instaurer un état permanent de paix sur la péninsule ».

Le communiqué commun Trump-Kim affirme essentiellement l'engagement de dénucléariser la péninsule. Kim Jong-un et ses deux prédécesseurs ont toujours déclaré que l'acquisition de l'arme nucléaire avait pour seul objectif la garantie de sécurité pour la Corée du Nord. Corrélativement, si cette dernière était assurée, la dénucléarisation était à l'ordre du jour. Dans ce sens, la poignée de main et le communiqué commun avec Trump est un succès de premier ordre pour Pyongyang. Il s'agit du même coup de la reconnaissance de l'État nord-coréen par Washington.

Pour Trump l'affaire est ficelée : « Il n'y a plus de menace nucléaire de la Corée du Nord. Rencontrer Kim Jong-un était une expérience intéressante et très positive. La Corée du Nord a un grand potentiel pour l'avenir » a-t-il déclaré à son retour à la Maison Blanche. On peut cependant s'interroger : en effet, l'action destructive que mène le président-promoteur immobilier contre le multilatéralisme, au profit du « deal » bilatéral, du fort au plus faible, l'a déjà conduit à renier la signature de son pays à plusieurs reprises.

Est-ce réellement la volonté d'empêcher la prolifération nucléaire qui préside à la démarche de Trump ? On peut en douter. Interrogé le 29 mars 2016 par la chaîne CNN sur la question de savoir qu'il n'avait aucune objection à un éventuel armement nucléaire du Japon et de la Corée du Sud, le candidat Trump répondait « nous se-

rons mieux lotis si le Japon se protégeait lui-même contre ce fou de Corée du Nord, et, franchement, si la Corée du Sud commençait à se protéger elle-même ». Et à la demande du journaliste s'il lui agréerait que le Japon, la Corée du Sud, et – accessoirement – l'Arabie saoudite acquéraient l'arme nucléaire il répond « Cela arrivera de toute façon. (...) Ils vont l'acquérir ou alors il faudrait s'en débarrasser complètement. Mais il y a déjà tant de pays (...) qui la possèdent déjà. »

Pour Trump, il s'agissait donc simplement de « clouer le bec » au dirigeant nord-coréen. La question nucléaire ne serait donc qu'un prétexte pour la galerie, partant du fait que la puissance atomique états-unienne est irrépressible, d'autant plus qu'il vient d'en obtenir la « modernisation » pour les trente années à venir avec un budget de 1 700 milliards de dollars ! Stratégiquement, la seule concurrente sérieuse dans la région est, dans l'esprit de l'oligarchie, la Chine. Pour le reste, l'hégémonie « fonctionne » à condition de ne pas hausser le ton comme ce « nain » nord-coréen avait osé le faire. « J'ai des immeubles en Corée du Sud » avait dit Trump, soulignant ainsi que pour lui et sa bande installée à la Maison Blanche le seul mot d'ordre, est, au risque de la destruction généralisée, « les affaires d'abord ».



Le 27 avril dernier, les dirigeants nord-coréen Kim Jong-un et sud-coréen Moon Jae-in à Panmunjeom, frontière intercoréenne.

Michel Muller,

membre de la commission des relations internationales

Trump et la Corée du Nord

Cette photo est l'expression d'une situation inédite dont les prémices se sont multipliées ces derniers mois depuis la tenue des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang.



Des signes réciproques d'ouverture par l'une et l'autre Corée, et l'annonce d'un changement stratégique par les États-Unis de leur rôle dans la péninsule, quel qu'il ait été le cheminement tortueux et tonitruant du président Trump, ont jalonné cette évolution. La présence au sommet de Singapour en juin de plus de quatre mille journalistes témoigne de toute l'importance de l'événement. Sa signification est considérable en elle-même dans le cadre du slogan « America first », forme actualisée de l'ancienne « doctrine Monroe » énoncée le 2 décembre 1823 par le président américain dans son discours sur l'état de l'Union. Elle l'est aussi en raison des multiples et complexes enjeux en cause pour la Corée dans son ensemble et pour les autres États de la région.

Ces derniers jours, les débats des spécialistes et, pour nombre d'entre eux, leur désappointement devant le changement qu'impliquent ces discussions de Singapour soulignent le sérieux du processus initié, quelles que soient les visées différentes de l'une et l'autre parties. Du côté de Washington et de Donald Trump, on est passé d'une inscription dans « l'axe du mal » selon G. W. Bush à une discussion d'égal à égal pour une dénucléarisation de la péninsule avec, en perspective, le retrait du bouclier nucléaire américain et des 28 000 GI's stationnés en Corée du Sud, et l'engagement immédiat d'un arrêt des exercices militaires conjoints américano-sud-coréens. On évoque même la levée des sanctions économiques et financières. Pour Donald Trump, il s'agit là d'une opération de politique intérieure dans la perspective des élections de mi-mandat, en novembre prochain. Il fait

la démonstration éclatante de sa capacité à faire la paix avec un dirigeant et un pays jusqu'alors diabolisés, en soulignant fortement que l'Amérique seule est en mesure de résoudre un tel conflit dans le cadre de sa vision impériale « America first » ; il se rend ainsi disponible pour se concentrer sur les tensions avec l'Iran. Quant à Kim Jong-un, mener à bien cette négociation bilatérale réclamée par son pays depuis de nombreuses années lui permet d'envisager que son pays soit enfin reconnu par la « communauté internationale », de conforter le cours des nouvelles relations avec la Corée du Sud, et de réorienter vers l'économie et la vie de la société les efforts de développement.

Dans un article de la revue de l'IRIS, Denis Lambert retrace par le détail les aléas de la crise coréenne depuis le 27 juillet 1953 et l'armistice toujours en vigueur : la décision de Kim Il-sung de lancer le programme de recherche nucléaire, le développement de l'enseignement et la recherche, notamment pour la réalisation de ce programme, les diverses crises et négociations inabouties sur la dénucléarisation de la Corée, les tweets vengeurs de Donald Trump et les réponses nord-coréennes qui ont ponctué la marche chaotique vers la rencontre des deux responsables à Singapour le 12 juin dernier. La dernière partie de cet article est une longue réflexion sur la question des rapports entre les deux États coréens où la réunification est jugée inenvisageable à court terme par l'auteur. En conclusion de son texte, Lambert réduit pratiquement cette rencontre du 12 juin à un non-événement : « Trump veut un succès personnel et la dénucléarisation, alors que le

régime de Kim considère l'arme nucléaire comme son assurance ultime. Kim veut un succès personnel, la pérennité de son régime et des facilités économiques. Gageons que les succès personnels seront les seuls résultats rapides, sûrement pas la réunification.»

Sans doute, assurément même, cet engagement commencé à Singapour n'est pas celui d'une coopération réelle et fraternelle entre les peuples pour leur développement « harmonieux », mais il permet d'envisager pour la péninsule la fin des principales menaces militaires et le développement de relations profitables entre les deux pays, sans omettre une décrispation des relations avec le Japon, contraint de prendre en compte le retournement de Donald Trump.

NOTE :

1. Parmi les nombreux ouvrages dédiés à la Corée du Nord, souvent empreints d'a priori idéologiques tels que sa simple survie, depuis 1991 notamment, apparaît proprement mystérieuse, deux récents en présentent un tableau nuancé et plus réaliste, sans en masquer les spécificités de tous ordres : Juliette Morillot et Dorian Malovic, *Le Monde selon Kim Jong-un*, Robert Laffont, 2018, et Benoît Quennedey, *La Corée du Nord*, cette inconnue, éditions Delga, 2017.

2. Denis Lambert, « Les Coréens et le mythe de la réunification », *Asia focus #77* – programme asie / juin 2018, accessible à l'URL suivante : www.iris-france.org/wp-content/uploads/2018/06/Asia-Focus-77.pdf

Pierre Marcie,

membre de la commission des relations internationales - Asie

Le PCF présent au Forum de la diaspora ivoirienne

David Allaert a représenté le collectif Afrique du PCF au Forum de Paris de la diaspora ivoirienne les 19 et 20 mai derniers, initié par le Front populaire ivoirien. Il a rappelé que depuis 2002 la Côte d'Ivoire vit les conséquences d'un coup d'État préparé avec des complicités étrangères. Ce coup de force a eu pour résultat des millions de réfugiés et de déplacés et une guerre civile avec plusieurs milliers de victimes.

L'actuel chef de l'État, Alassane Ouattara, a été mis en place en 2011 par les chars français à l'issue d'une élection dont rien ne permet de dire qu'il l'ait gagnée, et cela au détriment d'un recomptage des voix ou d'une reprise des élections. Depuis, la Côte d'Ivoire traverse, malgré la fin des hostilités militaires, une période de régression du point de vue des libertés. Elle subit également de graves reculs sociaux et de souveraineté.

Des centaines de prisonniers d'opinion croupissent dans ses geôles dans des conditions, pour beaucoup d'entre eux, qui ne respectent aucun de leurs droits, sans être jugés, voire en subissant des tortures, qu'ils soient militants politiques, syndicaux ou membres de la société civile. La situation est tellement grave que même le corps préfectoral s'est exprimé en faveur d'une libération des prisonniers de la crise post-électorale qui représentent une partie des prisonniers d'opinion. Comme le Parti communiste

français l'a exprimé à de nombreuses reprises, il est plus que temps de libérer tous les prisonniers d'opinion.

À la Cour pénale internationale, dont Mediapart a d'ailleurs révélé qu'elle a été saisie suite à des manœuvres de MM. Sarkozy et Ouattara, les procédures durent depuis sept ans contre l'ancien président Laurent Gbagbo et l'ancien ministre Blé Goudé. Aucun des quatre-vingt-deux témoins à charge n'a étayé en quoi que ce soit les chefs d'inculpation de crime planifié contre l'humanité à l'égard des accusés. À tel point que de plus en plus de voix à l'intérieur de la CPI, dont le juge principal Tarfusser, pointent l'extrême faiblesse par rapport aux chefs d'inculpation de crime contre l'humanité et de « plan politique » orchestré de violences post-électorales.

En relevant cela, il ne s'agit pas de dire qu'il n'y a pas eu d'atrocités commises par les uns ou les autres protagonistes de cette guerre civile. Il n'y a pas de guerre civile qui n'entraîne de crimes. Mais il faut alerter sur le fait qu'au vu des chefs d'inculpation existants, ce procès est en train de se transformer en un fiasco judiciaire. Il s'apparente à une instrumentalisation de la CPI lourde de conséquences, y compris pour l'avenir même de cette cour de justice et du droit international. Par ailleurs, du point de vue des droits individuels, et de toutes les normes juridiques, dont celles de la Cour de justice de l'Union

européenne, il est incompréhensible que la détention préventive dure depuis sept ans sans qu'aucune solution de libération conditionnelle soit trouvée. Ces principes sont universels et doivent s'appliquer partout, surtout par une cour qui se veut le principal défenseur de cette universalité.

Parallèlement, des faits aussi graves que le massacre de Duékoué n'ont jamais connu de traitement judiciaire, ni en Côte d'Ivoire, ni au niveau international. Les auteurs présumés de ces atrocités, qui étaient sous l'autorité directe d'Alassane Ouattara, sont non seulement en liberté mais ils ont aussi été promus dans l'appareil d'État. La responsabilité de Ouattara et celle de ses lieutenants sont engagées dans ce crime odieux, de loin le plus grave dans cette crise post-électorale et même depuis les massacres intervenus dans la crise du Guébié en 1970, qui a fait entre quatre mille et six mille morts.

Plutôt que de poursuivre la « justice des vainqueurs », il faudrait créer les conditions pour que soit mise en place une justice transitionnelle, comme cela a été le cas au Ghana, au Nigeria, au Libéria, en Sierra Leone, au Pérou, en Yougoslavie, au Guatemala ou en Tunisie.... Cette justice transitionnelle se définit par les divers processus et mécanismes, judiciaires ou non, mis en œuvre par une société pour tenter de faire face à des exactions nombreuses commises dans le passé, en vue



d'établir les responsabilités, de rendre la justice et de permettre une réconciliation.

Loin d'emprunter cette voie, M. Ouattara et ses alliés s'acharnent sur les plus faibles en menant une politique ultra-libérale. La pauvreté progresse, la presse est réprimée, les manifestations interdites et les manifestants arrêtés. Les habitants voient leurs habitations détruites dans l'illégalité la plus complète, comme à Cocody Danga, au bénéfice de la spéculation immobilière et des pontes du régime qui ne veulent pas vivre à côté de pauvres et préfèrent l'entre-soi.

L'ensemble de cette situation entraîne le maintien à l'étranger de très nombreux réfugiés dont la plus grande part est au Ghana et au Liberia dans des conditions de plus en plus déplorables, et l'explosion du nombre de migrants ivoiriens. Leur retour ne pourra se faire que dans le cadre d'une véritable réconciliation, d'un respect des libertés fondamentales et d'une amélioration de la situation sociale.

Par ailleurs, les peuples africains ne doivent pas être les pions de politiques de puissances militaires, quelles qu'elles soient.

David Allaert a insisté sur les combats communs qui peuvent être menés et c'est sur cette note d'un internationalisme visant à réaliser des intérêts réciproques qu'il a terminé son propos. Il a ainsi rappelé que la conception du monde qu'ont les communistes français est à l'opposé de ces visions guerrières qui favorisent, dans le contexte de crise du capitalisme financier, le développement de la pauvreté et des régimes ploutocratiques autoritaires et qui ne peuvent qu'amener le développement des conflits et de l'hydre terroriste.

Collectif Afrique du PCF

L'urgence d'instaurer de véritables couvertures de santé

À l'heure où un nouveau foyer de fièvre Ebola ressurgit, Pierre Laurent, sénateur communiste de Paris, a dans une question écrite demandé au ministre des Affaires étrangères quelles initiatives la France comptait prendre au niveau international, en relation avec une OMS pourvue de moyens suffisants, en vue de l'instauration de couvertures de santé qui permettraient à tous de bénéficier de soins et d'une surveillance de tous les instants avec pour objectif notamment d'anticiper un risque de pandémie. Il se faisait écho des propos du directeur général de l'OMS qui veut que tous les pays prennent des mesures concrètes en ce sens.

Pour une condamnation officielle du recours aux armes chimiques dans les guerres coloniales

Pierre Laurent a également demandé dans une question écrite à la ministre des Armées ce que la France envisageait de faire en vue de reconnaître et de condamner officiellement l'utilisation des armes chimiques au cours des guerres coloniales et post-coloniales, dont celles d'Algérie et du Cameroun. Il a en outre demandé à ce que les archives soient ouvertes en vue de pouvoir faire un bilan le plus détaillé possible.

Rencontre avec l'ancien Premier ministre de la République démocratique du Congo

Le 15 mai, Pierre Laurent a rencontré Adolphe Muzito, dirigeant du Parti lumumbiste unifié (PALU), ancien Premier ministre de la RDC de 2008 à 2012, et actuellement candidat à la candidature pour son parti pour l'élection présidentielle prévue en décembre. Adolphe Muzito lui a dressé un état des lieux alarmant du pays : absence d'un véritable État, ne serait-ce que régalién, faillite des entreprises publiques, absence quasi-totale de couverture sociale, même chez les fonctionnaires, absence d'infrastructures élémentaires, d'instrument de captation de l'impôt au sens large, économie de prédation des multinationales, exercice de plus en plus solitaire du pouvoir de Kabila menant à des dérives autocratiques, repli du pays sur lui-même.

Une situation dramatique qui intervient dans un contexte sous-régional tendu. Des multinationales, des pays limitrophes et des bandes armées diverses sont à l'origine d'innombrables conflits qui depuis 1997 ont causé, selon l'International Rescue Committee, des millions de morts et posent aujourd'hui de graves problèmes de sécurité. Sur le plan politique, M. Muzito a estimé que le PALU doit sortir de la coalition au pouvoir avec Joseph Kabila. Selon lui, le parti lumumbiste doit déclarer une candidature autonome portant des exigences de reconstruction d'un État en RDC, d'établissement d'infrastructures en vue de pouvoir valoriser les richesses et de permettre à l'État d'élargir son assiette fiscale.

Pierre Laurent a déclaré qu'il était disposé à approfondir le débat entamé lors de cette rencontre. Il a également insisté sur la nécessité de mener ensemble des actions tant en ce qui concerne les pratiques prédatrices des multinationales que des investissements nécessaires en matière d'infrastructures et de protection sociale. Il a souligné que des moyens pour cela existaient au niveau français et européen et que le capitalisme créait une situation dangereuse pour l'avenir de l'humanité qu'il s'agirait de dépasser ensemble.

Entre virage à droite et résistance à gauche

Chacun a en tête l'espoir suscité par le virage à gauche de l'Amérique latine au début du XXI^e siècle, au moment où les politiques néolibérales gagnaient du terrain dans ce que l'on appelait « un monde globalisé ». De nombreux pays du continent sud-américain sortaient d'années de régression sociale et économique, où le taux de pauvreté frôlait les 35 %, et où le poids du remboursement de la dette les asphyxiait financièrement. Saisissant l'opportunité de cette dette, le FMI octroyait alors des aides conditionnées à des restrictions sur les politiques sociale, de santé et d'éducation, restrictions qui provoquaient la colère des populations et suscitaient de fortes mobilisations parmi les populations.

Ce basculement à gauche s'explique donc par la convergence de plusieurs facteurs : dictatures, crises économique et institutionnelle, mouvements sociaux, corruption et trafics. C'est ainsi qu'au Venezuela, en Argentine, en Bolivie, au Brésil, en Équateur, au Nicaragua, en Uruguay, au Paraguay et au Salvador, le camp progressiste a gagné du terrain, à partir d'une



diversité d'expériences dans lesquelles les mouvements sociaux, politiques et citoyens, se sont retrouvés avec la volonté de changement social, démocratique et de souveraineté populaire régionale vis-à-vis des grandes puissances mondiales.

Dans les pays confrontés à de fortes crises démocratique et économique, secoués par d'importants mouvements sociaux, s'affirmera une gauche radicale et citoyenne. Dans d'autres, où les changements démocratiques ont évité les crises institutionnelles, des majorités de gauche plus modérées, voire centristes, émergeront. Cela a été le cas au Paraguay où Fernando Lugo, affilié au Parti libéral (centre droit), a été élu à gauche en prônant la justice sociale, la fin de la corruption et du clientélisme ayant miné le pays pendant soixante ans sous le règne du parti Colorado (droite conservatrice).

À des niveaux différents, l'Amérique latine a connu une vague de politiques sociales dont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion a été l'épine dorsale, et où le rôle de l'État réhabilité fut le moteur dans une volonté de s'affranchir de la domination des États-Unis.

En 2008, l'explosion de la bulle financière et la baisse de la consommation n'ont

pas épargné le continent latino-américain, tirant à la baisse sa production et ses exportations vers les États-Unis. Au cours de cette période quasiment tous les États du continent ont traversé une crise économique ou institutionnelle, mais ont subi l'impact de l'effondrement financier de manière inégale.

Affirmer aujourd'hui, que la transition politique néolibérale en cours n'est imputable qu'à la crise de 2008 semble inexact, même s'il est vrai que les pouvoirs de gauche et progressistes sont ébranlés dès 2010 pour des raisons objectivement économiques. Certains parlent d'un essoufflement du post néolibéralisme, d'une éventuelle « fin de cycle » en pointant une dynamique de crise politique (Venezuela, Nicaragua, Brésil) et un recul des avancées populaires et démocratiques.

Dans un paysage politique latino-américain miné par des affaires de corruption qui disqualifient la classe politique traditionnelle, les candidats « hors-système » ont le vent en poupe. On assiste, comme en Europe, à l'émergence de candidats au discours rétrograde s'attaquant directement à la démocratie, à l'exemple de l'ancien militaire d'extrême droite brésilien, Jair Bolsonaro. Progressivement, un virage à droite s'opère : victoire en dé-

cembre 2017 du conservateur Sebastian Piñera au Chili, arrivée de Mauricio Macri en Argentine, de Michel Temer au Brésil par un coup d'état institutionnel et de Pedro Pablo Kuczynski au Pérou.

Les gauches subissent-elles le contre-coup de leurs réussites, notamment celle d'avoir sorti près de 94 millions de personnes de la pauvreté au cours de la dernière décennie, populations qui ont rejoint les classes moyennes ? (Source commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Cepal, des Nations-Unies).

L'essoufflement des gauches latino-américaines a ouvert un épisode d'alternance à droite, plongeant concomitamment ces mêmes gauches dans la tourmente et les obligeant à procéder à leur autocritique face à un sentiment de recul des populations, mêlant difficultés croissantes, chômage de leurs enfants et revenus stagnants. Un sentiment dont s'est saisie une presse néolibérale omniprésente qui manipule plutôt qu'elle informe. Ainsi s'est mis en place un décor de récession continentale qui résulte des options politiques, et qui refuse de voir le rôle des structures économiques dans ce phénomène.

Alors qu'ils reprochaient aux gouvernements de droite de « n'avoir rien fait », les médias fustigent aujourd'hui le camp progressiste, coupable de « ne pas avoir tout fait », de ne pas avoir opéré des transformations plus profondes...

Un autre axe de bataille de ces médias contre les pouvoirs progressistes s'articule autour de la moralité, de la question de la corruption. Une arme politique redoutable pour fragiliser les processus nationaux-populaires. C'est le cas au Brésil avec Lula et Rousseff, de même qu'en Équateur avec Jorge Glass. Chaque fois, des accusations sans véritable fondement ont été proférées et suivies d'un bombardement et d'un acharnement médiatique poussant à l'isolement politique. La culpabilité présumée est passée alors au second plan pour les juges, otages consentants de la pression de la droite et des médias : il ne s'agissait plus pour eux de condamner sur la base des preuves qu'ils auraient identifiées, mais

d'identifier des preuves de façon à pouvoir condamner.

L'objectif idéologique était clair : accréditer l'idée que la corruption viendrait de l'État et du système public, alors que, bien souvent, elle est orchestrée par le secteur privé.

L'analyse de la situation, -même s'il existe des tendances fortes dans les évolutions politiques actuelles, sur fond de colère, d'appel à de nouveaux changements- n'inscrit pas dans le marbre un glissement à droite de l'Amérique latine comme une donnée définitive. Les divergences au sein de chaque camp politique auxquelles on assiste dans tous ces pays rendent l'analyse d'autant plus difficile.

Les élections de la dernière période ont été marquées par la présence d'une droite forte, face à une gauche renforcée dans certains pays : malgré les opérations de déstabilisation extérieures : victoire de Maduro à la présidentielle au Venezuela, étayée par celles pour l'Assemblée constituante, et par les résultats aux régionales et aux municipales, progressistes en hausse en Colombie avec un candidat de gauche au deuxième tour, Gustavo Petro, et du camp de gauche au Paraguay, maintien au pouvoir du Frente amplio en Uruguay, transition dans la continuité à Cuba...

Le paysage politique du continent se divise quasiment à parts égales entre la gauche et la droite. Les échéances électorales à venir, les mobilisations, les rassemblements et les constructions politiques seront déterminantes pour la gauche latino-américaine. Son principal « défi stratégique » consistera certainement à se souvenir que les contradictions et les erreurs font partie des processus politiques afin de pas baisser les bras et retrouver le chemin de l'espoir.

Ce 1er juillet au Mexique, élu avec 53% des voix, Andrés Manuel López Obrador l'emporte à la présidentielle amenant la gauche au pouvoir pour la première fois dans un pays miné par la misère, la corruption et une vague de violences sans précédent.

Le même jour, il obtient également une

majorité confortable avec une majorité de députés, sénateurs, gouverneurs et des résultats tout aussi importants aux municipales. C'est le cas à Mexico où, pour la première fois, une femme, Claudia Sheinbaum, scientifique de 56 ans sera à la tête de la capitale mexicaine et dirigera la mégalopole aux plus de 20 millions d'habitants en devenant gouverneure.

Ce résultat historique sonne comme une bonne nouvelle pour le continent latino-américain qui fait face à une contre-offensive néolibérale, à un moment où Donald Trump ne cesse de vilipender des déclarations plus qu'insultantes à l'encontre des Mexicains qu'il tient comme responsables de la délinquance dans son pays.

Sans oublier l'élection présidentielle qui se déroulera à l'automne au Brésil avec la candidature ou non de Luiz Inacio Lula Da Silva.

Sans nul doute dans la période, le Foro de Sao Paulo qui va se dérouler du 15 au 18 juillet à La Havane sera un rendez-vous important de partage d'expériences, d'analyses politiques et de mise en perspective des combats politiques, sociaux et citoyens pour les forces progressistes d'Amérique latine et de la planète.

Laurent Péréa,

Responsable adjoint du secteur international, chargé de l'Amérique latine

ACTIVITÉS DU SECTEUR INTERNATIONAL

AMÉRIQUE LATINE

6 avril 2018. Soirée de solidarité avec Lula à l'initiative du Parti des travailleurs du Brésil. Participation de José Cordon pour le PCF.

8 avril 2018. Rassemblement de solidarité avec Lula à l'initiative du Comité de soutien à Lula et du PT du Brésil. Participation de José Cordon pour le PCF.

18-23 mai 2018. Présence de Laurent Péréa en tant qu'observateur à l'élection présidentielle au Venezuela.

8 juin 2018. Soirée du 90e anniversaire de la naissance de Che Guevara à l'ambassade de Cuba. José Cordon, Méline Le Gourriérec, Marianne Parmigiani y représentaient le PCF.

EUROPE

15-16 mars 2018. Session du Tribunal permanent des peuples jugeant des crimes de l'État turc à la Bourse du Travail, à Paris. Pascal Torre était présent.

12 avril 2018. José Cordon a reçu Xavi Cutillas, président de l'association catalane pour la paix.

21 avril 2018. États généraux de la paix à la Bourse du Travail. Participation de Laurent Péréa, responsable adjoint des relations internationales du PCF.

24 avril 2018. Commémoration du 103e anniversaire du génocide arménien. Participation de José Cordon pour le PCF.

27-29 avril 2018. Vincent Boulet a représenté le PCF au Congrès de l'Alliance Rouge-Verte à Copenhague.

12 juin 2018. Pierre Laurent a reçu Enrique Santiago, secrétaire général du Parti communiste d'Espagne.

19 juin 2018. Rassemblement devant le Sénat contre le projet de loi Asile-Immigration.

22-25 juin 2018. Christine Prunaud, sénatrice, Pascal Torre et Hülliya Turan étaient présents en tant qu'observateurs aux élections présidentielle et législatives en Turquie.

23 juin 2018. Vincent Boulet représentait le PCF au groupe de travail du PGE sur les élections européennes à Rome.

MAGHREB-PROCHE ET MOYEN-ORIENT

6 avril 2018. Rassemblement de solidarité pour Gaza, Place des Invalides.

17 avril 2018. Soirée de solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens à l'Espace Oscar Niemeyer en présence de Salman El Herfi, ambassa-

teur de Palestine en France, Fabien Gay, sénateur, Camille Lainé, secrétaire générale du Mouvement jeunes communistes.

27 avril 2018. Assemblée des communistes irakiens de France. Présence de Pascal Torre.

28 avril-3 mai 2018. Francis Wurtz participait à la 23e session du Conseil national palestinien à Ramallah.

31 mai 2018. Rencontre entre Pierre Laurent et Raïd Fahmi, secrétaire général du PC irakien. Laurent Péréa et Pascal Torre ont également participé à cette rencontre.

20 juin 2018. Rencontre entre le PCF et le parti Gorran (Kurdistan irakien).

22 juin 2018. Première réunion du Réseau international des parlementaires en faveur de l'autodétermination du Sahara occidental à l'Assemblée nationale avec Jean-Paul Lecoq, député, membre de la commission des Affaires étrangères et président du groupe d'étude sur le Sahara occidental. Participation de José Cordon et Méline Le Gourriérec.

25 juin 2018. Rencontre de Laurent Péréa, Méline Le Gourriérec et Sofiane Ahmed Zaid avec des dirigeants du parti de l'opposition bahreïni WIFAQ.

COMMUNIQUES DE PRESSE DU SECTEUR INTERNATIONAL

AFRIQUE

26 mars 2018. La Côte d'Ivoire doit redevenir un État de droit international.pcf.fr/105340

28 mars 2018. Ghana : vers un impérialisme américain renforcé international.pcf.fr/105400

14 avril 2018. Le régime d'Abidjan s'acharne contre Samba David. Exigeons sa libération international.pcf.fr/105814

AMÉRIQUE LATINE

5 avril 2018. Brésil : la communauté internationale, la France ne peuvent rester muettes international.pcf.fr/105604

10 avril 2018. Colombie : Attaque dangereuse contre la paix international.pcf.fr/105752

ASIE

27 avril 2018. Corée : « La voie diplomatique et politique doit gagner » international.pcf.fr/106145

12 juin 2018. La voie de la paix ne peut être que multilatérale international.pcf.fr/107030

EUROPE

21 mars 2018. #StopErdogan : Mobilisation générale le 24 mars pour stopper Erdogan international.pcf.fr/105289

26 mars 2018. Le PCF pour l'exhumation des restes de Renée Lafont international.pcf.fr/105342

26 mars 2018. Espagne : préserver les libertés et droits démocratiques international.pcf.fr/105346

26 mars 2018. Mettre fin à l'engrenage de la crise diplomatique avec la Russie international.pcf.fr/105353

7 mai 2018 : Pas d'habitants de seconde zone dans l'Union européenne : contre la politique discriminatoire du gouvernement letton envers les «non-citoyens» international.pcf.fr/106536

22 mai 2018. Migrants à Paris : une politique en perte d'humanité international.pcf.fr/106543

30 mai 2018. Evacuation du campement du Millénaire : 4 mois de trop international.pcf.fr/106636

1er juin 2018. Censure de Mariano Rajoy : ouvrir le chantier d'un changement démocratique en Espagne international.pcf.fr/106666

7 juin 2018. L'Italie : « Il n'y a rien de progressiste dans le gouvernement Conte » international.pcf.fr/106824

11 juin 2018. NON à EUROSATORY qui nourrit la course aux armements international.pcf.fr/106916

15 juin 2018. Non à l'effacement de la gauche de la mémoire polonaise ! international.pcf.fr/107040

24 juin 2018. URGENT/Élections en Turquie : Arrestation de la délégation du PCF en Turquie international.pcf.fr/107172

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

30 mars 2018. Gaza : le PCF demande une intervention immédiate pour que cessent les exactions du gouvernement israélien international.pcf.fr/105529

14 avril 2018. Syrie : une nouvelle escalade guerrière sans espoir international.pcf.fr/105815

9 mai 2018. Accord sur le nucléaire iranien : l'engrenage de la guerre international.pcf.fr/106528

14 mai 2018. Gaza : La France doit agir pour protéger le peuple palestinien (Pierre Laurent) international.pcf.fr/106531

5 juin 2018. ANNULATION de la « Saison croisée France-Israël » et NON à la venue du Premier ministre d'Israël, Benyamin Netanyahu international.pcf.fr/106724

SECTEUR INTERNATIONAL - EUROPE

coordination : Lydia Samarbakhsh*//lsamarbakhsh@pcf.fr

adjoint : Laurent Péréa**//lperea@pcf.fr

Europe

Coordination, projet européen, PGE : Anne Sabourin*, Responsable Europe du PCF, membre du Secrétariat politique du PGE//asabourin@pcf.fr

Relations partis et forces progressistes : Vincent Boulet, représentant du PCF au Bureau exécutif du PGE

Politiques européennes : Alexis Coskun//acoskun@pcf.fr

Relations institutionnelles, Parlement européen : Charlotte Balavoine

Groupes de travail pays et batailles thématiques : Fabienne Lefebvre**, Christine Mendelsohn, José Cordon, Alain Rouy

Afrique

Dominique Josse//djosse@international.pcf.fr et Daniel Feurtet

Amérique latine

Laurent Péréa//international@pcf.fr

Asie

Christiane Marcie, Dominique Bari-Vidal, Pierre Marcie, Philippe Rio, Denis Rondepierre*, Nicolas Bouroumeau//international@pcf.fr

Caraïbe-océan Indien

Jean-Louis Le Moing*//jllemoing@pcf.fr

Maghreb – Proche et Moyen Orient

en cours de désignation//international@pcf.fr

#Réseau Culture de paix

Mélanie Tsagouris**, Philippe Rio et Alain Rouy//international@pcf.fr

Commission Défense nationale et sécurité globale

animée par Yann Le Pollotec*//yyp@pcf.fr

Réseau Français de l'étranger

en cours de désignation//international@pcf.fr

Réseau PCF/Kurdistan :

kurdistan@international.pcf.fr

Collectif PCF-Palestine :

Raphaëlle Primet**, Nathalie Lhopitault, Mathilde Caroly, Marie-Hélène Chambrin, Aurélie Lemeur, Sabrina Loumi, Renée Le Mignot, Claire Amadei//collectif-palestine@pcf.fr

#Solidarité avec le peuple sahraoui

Jean-Paul Lecoq//international@pcf.fr

Groupes de travail « pays »

Pascal Torre, Alain Rouy, Denis Rondepierre*, Christiane Marcie, Jean-Paul Lecoq, Dominique Bari-Vidal, Philippe Rio, Michel Muller, Patrick Kamenka, Jacques Dimet

#GT Enjeux migratoires

animé par Patrick Margaté international@pcf.fr

Projet et initiatives globales (mondialisation, accords de libre-échange, climat)

Laurent Péréa**

Comité de rédaction de la LRI

coordination : Méline Le Gourrière mlegourrierec@pcf.fr

relecture, révision : Marianne Parmigiani mparmigiani@pcf.fr

Maquette : Denis et Olivier international@pcf.fr

* : membres du Comité exécutif national du PCF

** : membres du Conseil national du PCF

@pcf_monde

international.pcf.fr

facebook.fr/pcfmonde

parti communiste français // 2 place du Colonel-Fabien 75019 Paris